



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1799 JEUDI 8 AOÛT 2013

Diplomatie

Trois nouveaux ambassadeurs reçus par le président de la République



Ihad Ahmed Akoserie Ahmed



Diane Louise Corner



Manohar Ram

Les nouveaux diplomates d'Égypte, du Royaume-Uni et de l'Inde, accrédités au Congo, ont présenté leurs lettres de

créance, hier, au président de la République, Denis Sassou N'Gusso. Ihad Ahmed Akoserie Ahmed, Diane

Louise Corner et Manohar Ram ont chacun consigné dans le livre d'or leur volonté d'approfondir et de dynamiser les relations en-

tre leurs pays respectifs et le Congo, dans l'intérêt des peuples concernés.

Page 16

VIE DES PARTIS

Le PCT pose les bases de son organisation féminine

Le Congrès constitutif de la nouvelle organisation des femmes du Parti congolais du travail (PCT) s'est ouvert, le 7 août à Brazzaville, sous la direction de son secrétaire général, Pierre Ngolo et en présence de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso.

Au-delà de la dénomination de l'organisation qui naîtra sur les cendres de l'ex-Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC) dissoute en début d'année, les travaux qui s'achèveront samedi permettront de donner une nouvelle orientation au combat des femmes du PCT et de désigner les animateurs de la nouvelle structure, notamment sa dirigeante.

Page 3

ÉDITORIAL Solidarité

Page 2

PROCÈS DU 4 MARS

Les auditions des prévenus attendues aujourd'hui

Au deuxième jour des audiences, aucun prévenu n'est passé à la barre. Le procès sur l'affaire du 4 mars a encore, comme au jour

précédent, piétiné sur des questions de forme. Les juges de la cour criminelle et les avocats de la défense ont longuement discuté

de la compétence de ce tribunal à juger l'affaire, et de l'immunité de secret-défense présumée de l'accusé Marcel Ntsourou. Finale-

ment, après un conclave, les juges ayant statué, ont reconnu la compétence de cette cour.

Page 2

INDUSTRIE

Construction d'une usine de transformation de bois dans la Lékoumou



Le ministre Henri Djombo pose la première pierre du complexe industriel de Mapati.

Le ministre Henri Djombo a donné le top pour la construction, par la société forestière Sipam, d'une unité de transformation de bois. La cérémonie a eu lieu le 6 août à Mapati, une localité située à 20 kilomètres de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. Sipam entend ainsi investir 10 milliards FCFA afin de favoriser la transformation locale de sa production de bois, conformément aux exigences du ministère de l'Économie forestière et d'être éligible sur le marché mondial.

La fin des travaux de l'usine est prévue dans une année selon le directeur général de la société, Fernand Massala.

Page 3

ÉDITORIAL

Solidarité

Dans le moment présent, où des troubles internes perturbent la vie de deux de nos plus proches voisins, la tentation pourrait être forte de nous replier sur nous-mêmes en attendant que la paix revienne. Mais fort heureusement le Congo a fait le choix inverse, s'activant, avec les moyens limités qui sont les siens, afin d'aider dans toute la mesure du possible à la résolution des crises qui empoisonnent l'Afrique centrale. Et l'Histoire, cela ne fait aucun doute à nos yeux, lui saura gré de n'avoir pas cédé comme d'autres à la tentation facile de l'égoïsme national.

Il reste, cependant, que les communautés régionales directement ou indirectement concernées par ces problèmes sont loin de faire preuve de la même générosité, de la même ouverture d'esprit. Ce qui est regrettable dans la mesure où elles regroupent douze pays, représentent quelque deux cents millions d'âmes, incarnent l'une des régions de la planète les mieux dotées par la nature. Si d'aventure leurs dirigeants, au lieu de discourir, décidaient d'agir tous ensemble et avec force pour aider à la résolution des conflits en cours dans le Bassin du Congo la paix reviendrait vite partout où elle est menacée.

Ce que font apparaître les crises présentes, c'est précisément une absence de solidarité collective préoccupante face aux troubles récurrents dont la région est le théâtre depuis des décennies. Une absence de solidarité qui tient sans doute largement au fait que quatre ensembles régionaux différents – Cémac, Cééac, Cegpl, Cegg – y cohabitent sans véritable coordination et donc sans politique affirmée. Un manque de cohésion aussi qui explique pour une large part la lenteur avec laquelle se mettent en place les dispositifs qui permettraient de rétablir la sécurité partout où elle est menacée.

Alors que la communauté internationale, après avoir longtemps fermé les yeux sur les drames qui se jouent dans le Bassin du Congo, commence à se mobiliser pour y mettre un terme, les pays de la région feraient bien de s'entendre sur l'essentiel qui est leur sécurité collective. Est-il absurde d'imaginer que s'ils parlaient d'une seule et même voix, ils obtiendraient de la communauté internationale toute l'aide qui leur est nécessaire pour vivre en paix ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le congrès des femmes du PCT a ouvert ses travaux hier

« Femmes du Congo engageons-nous résolument pour la création d'une organisation unique des femmes du PCT, gage de la promotion de la femme, et de l'édification du Congo moderne et prospère », tel est le thème de ce congrès dont la cérémonie d'ouverture, le 7 août, a été placée sous la direction du Secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo. Elle a été rehaussée de la présence de l'épouse du président du comité central, Antoinette Sassou N'Guesso.



Une vue des congressistes

L'organisation en cours de création naîtra sur les cendres de l'Union révolutionnaire de femmes du Congo (URFC), dissoute le 9 mai 2012. Durant quatre jours, les congressistes, organisés en commissions, travaillent afin de déterminer la dénomination, l'emblème et la devise de leur nouvelle organisation. Autre préoccupation : l'adoption des documents fondamentaux.

Venue au nom des femmes ayant lutté pour la promotion de la femme en politique, Antoinette Sassou N'Guesso a salué la mémoire de celles qui, pendant des années, n'ont cessé de scander « seule la lutte libère ».

L'adversaire de la femme c'est la femme

En gestation depuis deux ans, la nouvelle organisation unique des

femmes va booster l'action des femmes et leur participation dans les sphères de prise de décisions. Selon la présidente de la commission d'organisation du congrès, Esther Ahissou Gayama « *L'adversaire de la femme, c'est la femme elle-même* ». Cette organisation aura aussi à promouvoir les valeurs féminines dans tous les secteurs. « *La création d'une nouvelle organisation des femmes du PCT inaugure une ère nouvelle. Malheureusement certaines d'entre les femmes qui ont milité à l'Union révolutionnaire des femmes du Congo, n'ont pas été présentes pour assister à ce changement. Le PCT devra promouvoir ses idéaux dans un principe de démocratie pluraliste* », a indiqué Pierre Ngolo.

Les femmes très enthousiastes

Dès 13 heures, les femmes congressistes venues de divers horizons ont pris d'assaut la salle des congrès afin de marquer leur totale adhésion à cette nouvelle organisation. Les femmes sont plus que jamais décidées à se faire distinguer sur la scène politique. À l'issue de ces assises, on ne devrait plus parler de la faible implication des femmes en politique. Le moment est arrivé où les femmes doivent montrer leur capacité de leadership et il n'est plus question de se demander : « *Où sont passées les femmes ?* ». Notons l'ouverture de cet événement s'est déroulée en présence des ministres du gouvernement congolais et du corps diplomatique étranger.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Genvais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiabi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Soré Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Soré Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongoo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INDUSTRIE DU BOIS

10 milliards FCFA pour la construction d'une unité de transformation de bois

La société forestière Sipam, branche exploitation forestière et industrialisation, va construire, pour un coût de 10 milliards FCFA, une unité intégrée de transformation de bois, la première du genre, à Mapati, à 20 km de Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

La première pierre pour la réalisation de ce projet a été posée le 6 août à Mapti par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, en présence de l'administrateur général de Sipam, Gus Kouwenhoven et des autorités préfectorales de la Lékoumou.

Première industrie du genre dans ce département, l'inauguration est prévue pour août 2014. L'usine sera composée d'une menuiserie, d'un espace de stockage, d'un séchoir et d'un centre de formation pour le renforcement des capacités des employés. L'unité industrielle produira, en vitesse de croisière, un volume de 3000 mètres cube en grumes et 1300 en bois débité. « Nous envisageons de fournir le marché national, africain et international et veillerons, en tenant compte des exigences du département de l'économie forestière, afin que nous soyons éligibles sur le marché international du bois », a déclaré le directeur général de Sipam, Fernand Massala. L'usine sera construite sur une superficie de 50 hectares, soit 25 hectares pour les installations industrielles et 25 autres pour le



Une vue des officiels à la cérémonie de la pose de la première pierre

bloc administratif et les plantations de Tex, le projet.

Une participation à la croissance économique de la Lékoumou

Au plan socio-économique, l'unité de transformation devra créer à terme entre 400 et 450 emplois en phase de croisière pour un effectif initial de 241 agents. La démarche des responsables de Sipam s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gestion durable qui se caractérise par l'aménagement durable et la certification des concessions forestières, la transformation plus poussée et diversifiée des bois, la restauration des zones dégradées dans les exploitations forestières, le développement des plantations forestières multi-usage et la conservation de la faune.

« En posant la première pierre de notre usine de sciage, nous voulons réaffirmer notre adhésion à la politique de gestion durable des forêts, exprimer notre volonté à mettre en valeur l'Unité forestière d'exploitation de Mapati et prendre ainsi date pour relancer nos activités dans le strict respect de nouvelles exigences nationales et internationales », a précisé l'administrateur général de la société Sipam, Gus Kouwenhoven.

En vue de mener à terme ce projet, la société a sollicité des autorités congolaises l'obtention des superficies additionnelles pour garantir un approvisionnement régulier en bois pour son usine. À travers la construction de cette unité industrielle, Sipam Bois entend aussi s'arrimer au code forestier congolais qui exige aux so-

ciétés forestières la transformation au niveau local de 85% de grumes contre 15% de grumes destinés à l'exportation.

« L'exportation et le commerce des grumes accélèrent les abattages, appauvrissent la forêt, et rendent l'entreprise dépendante des marchés extérieurs. La mise en place d'une industrie permet par ailleurs de fournir aux marchés des produits plus élaborés à haute valeur ajoutée et de créer plus d'emplois », a souligné Gus Kouwenhoven.

En effet, si la création de cette usine constitue un véritable marché d'emplois pour les jeunes des localités environnantes, de plus en plus tournées vers les activités agricoles et le banditisme dû au chômage, elle devra par ailleurs favoriser le développement du dé-

partement.

« L'implantation du complexe industriel de Mapati va apporter beaucoup de choses et contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations de ce département. De même qu'elle aura un impact très positif sur l'économie locale et nationale », a pour sa part annoncé le ministre Henri Djombo lors de la pose de la première pierre. Sur le plan environnemental, le ministre a rappelé que le complexe obéira à toutes les normes techniques exigées au niveau international.

Engagée dans les travaux publics et l'exploitation du bois, la société Sipam contribue, conformément aux orientations du gouvernement congolais, à la densification du réseau routier national.

Guy Gervais Kitina

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Plaidoyer pour le rôle de la femme dans le processus d'émergence du Congo

Pour sa sortie officielle, le Réseau des femmes congolaises pour le développement (RFCD) a organisé le 2 juillet à Brazzaville une conférence-débat qui avait pour but d'encourager et de définir des stratégies permettant à la femme congolaise de jouer pleinement son rôle dans le processus d'émergence du Congo.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente d'honneur du RFCD. Des discours ont été prononcés tour à tour par la présidente de cette association, Louise Mamaty-Loemba, et par la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Ebondza Lipiti.

Chacune s'est félicitée de la présence des participants, hommes et femmes, venus nombreux prendre part aux travaux de cette conférence couplée à la sortie officielle dudit RFCD. Elles ont l'une et l'autre jugé, particulièrement importante la

création de cette plate-forme pour l'avenir du Congo, à un moment où la question de l'émergence est au cœur des débats,

pleinement leur rôle d'acteur de développement, mais également un réel outil de valorisation de ces femmes modernes.

gent », a indiqué Louise Mamaty-Loemba, sollicitant également un accompagnement afin d'atteindre les objectifs fixés.

chef de l'État d'initier ce mouvement pour l'émancipation de la femme congolaise. « Le réseau vient donc de rejoindre officiellement dans l'arène d'autres organisations des femmes qui luttent inlassablement depuis des années pour améliorer le statut juridique et socioéconomique de la femme congolaise. C'est une nécessité de travailler à l'élimination des obstacles auxquels elle est confrontée et de l'orienter vers les secteurs économiques les plus porteurs », a déclaré Antoinette Sassou N'Guesso.

Après avoir présenté les missions dévolues à son département, la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a assuré l'opinion publique de la disponibilité de son département à fournir l'appui technique nécessaire pour promouvoir la cause des femmes. La sortie officielle du Réseau des femmes Congolaises pour le développement a été ponctuée par une exposition d'œuvres d'art féminines.

Yvette-Reine Nzaba



notamment pour ce qui concerne le rôle de la femme dans ce processus.

« Le RFCD est non seulement un instrument en faveur du progrès, qui permet aux femmes congolaises d'assumer

Notre mission prioritaire est de promouvoir, accompagner et soutenir l'entrepreneuriat féminin pour rejoindre modestement la feuille de route du président de la République dans la perspective d'un Congo émer-

Le RFCD est une structure d'accueil, d'orientation et de suivi dédiée à toutes les femmes porteuses d'un projet d'investissement et désirant le réaliser au Congo, en réponse au souhait formulé par l'épouse du

CONSOMMATION

Les Brasseries du Congo lancent un nouveau produit sur le marché

La tradition de l'innovation a été encore respectée par Brasco avec la mise sur le marché d'une nouvelle bière à faible taux d'alcool (2%) baptisée Primus Radler. Elle est fabriquée à partir d'ingrédients naturels, notamment du jus de citron.

Ce produit a été présenté le 6 août à Pointe-Noire au cours d'une cérémonie qui a réuni les différents partenaires des Brasseries du Congo (Brasco) ainsi que les personnalités des médias. La présentation de cette nouvelle bière intervient après le lancement sur le marché, en début d'année, de la nouvelle gamme de produits de cette société disponibles en bouteilles plastiques : Fanta orange, Grenadine, Pulp orange...

Ce nouveau produit de la marque Primus est un mélange de bière avec de la limonade fraîche. Disponible en bouteilles de 33 centilitres, elle est vendue au prix de



350 FCFA. « C'est le prix promotionnel de cette bière. À partir du 1er janvier 2014, elle sera vendue 360 FCFA, son prix homologué par le ministère du commerce », a indiqué Laurent Théodore, directeur commercial des Brasco. La présentation de la bière Primus

Radler va se poursuivre à Brazzaville et sur toute l'étendue du pays. « Plus de 150 000 personnes pourront déguster cette bière pendant sa campagne de communication », a informé Laurent Théodore.

Lucie-Prisca Condhet-N'Zinga

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les commerçants sensibilisés à l'usage des emballages biodégradables

Cette campagne de sensibilisation a été lancée le 6 août par la mairie de Brazzaville en partenariat avec le ministère de l'intérieur et de la Décentralisation. Elle vise à conscientiser et éduquer les commerçants sur l'usage des sachets biodégradables.

L'opération est une manière pour les autorités municipales de mettre en œuvre la mesure gouvernementale prise en 2011 règlementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs et fils en plastique. Elle a consisté dans un premier temps à sensibiliser et conscientiser les commerçants de la ville capitale sur l'obligation d'utiliser des emballages en carton, biodégradables,

propices à la préservation de l'environnement. Pour cette phase de lancement, seuls les supermarchés et pâtisseries du centre-ville et quelques magasins de Poto-Poto ont été ciblés. Il s'agit notamment de La Mandarine, du supermarché Casino, de la pharmacie Mavre, du Park 'N' Shop, du supermarché Dounya à Poto-Poto et de la pâtisserie Le Bourgeois au marché Moungali. Tout en les sensibilisant, les représentants de la mairie et du ministère de l'Intérieur ont doté ces grandes surfaces commerciales de lots d'emballages biodégradables commandés par les deux structures.

Pour le conseiller du maire, chargé de l'Observatoire urbain, Clesh

Atipo Ngapy, cette opération sera pérenne et se poursuivra très prochainement dans l'ensemble des marchés de la ville avant de s'étendre à d'autres espaces commerciaux. « Nous commençons par les grandes surfaces, ensuite nous irons dans les marchés jusqu'à atteindre le plus petit commerçant », a-t-il déclaré. En amont, la mairie s'est engagée à jouer les gendarmes, aux côtés de bien d'autres structures, pour faire obstacle à l'entrée des sacs en plastique. Pour ce faire, des dispositions ont été prises avec le concours des services des douanes, des transports maritimes et aériens ainsi qu'avec tous les autres services compétents.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Une vingtaine de sociétés candidates à la réalisation d'infrastructures

Le ministère à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale des Grands travaux a abrité, le 5 août, la cérémonie d'ouverture des offres relatives à la construction de certaines infrastructures dans le département des Plateaux.

À cet effet, près d'une vingtaine de sociétés ont présenté leurs offres. Ces projets, qui visent à équiper le département des Plateaux de certaines infrastructures de base, portent sur la construction et l'équipement des résidences du préfet et du président du conseil départemental. À cela s'ajoutent

la construction et l'équipement d'un bâtiment R+1, de six salles de classe avec bloc administratif au lycée général de Djambala, et les centres d'éducation préscolaire de Gamboma, Lékana, et Olombo. L'objectif étant de permettre à chaque esprit de conquérir sa liberté en faisant de tous les élèves du pays les enfants nourris du même savoir et de la même culture, car l'école demeure sans aucun doute le moyen le plus sûr de la réussite d'un élève.

Financés par le budget de l'État, ces projets sont répartis en deux volets et se réaliseront en quatre lots. Les travaux à réaliser se fo-

calisent essentiellement sur la construction de deux bâtiments de plain-pied, les aménagements extérieurs, la menuiserie bois et vitrerie, la peinture, la plomberie sanitaire, l'électricité et les autres équipements.

Pour rappel, la raison sociale, les montants des différentes offres, les rabais proposés, le constat de la présence de la garantie et les délais d'exécution des travaux ont été publiés séance tenante. Quant aux adjudicataires, ils seront connus après la session de la commission de passation des marchés publics.

Jean-Jacques Koumbemba

CONTENTIEUX MARITIME ET PORTUAIRE

Le règlement par arbitrage doit être privilégié

Le professeur El Hadji Ibrahima Khalil Diallo, formateur, l'a confirmé lors de la clôture du séminaire sur le contentieux maritime et portuaire qui s'est tenu à Pointe-Noire du 30 juillet au 2 août 2013.

Cette formation a notamment servi à promouvoir la vulgarisation du code communautaire de la marine marchande de la Cémac adopté par le règlement n° 08/12-UEAC-CM du 22 juillet 2012. Rappelons que ce code avait été créé pour régir de façon harmonisée les affaires maritimes. D'où la nécessité d'être formé et informé des risques financiers engendrés par les contentieux nés de la juxtaposition des activités des navires, des marins, de la pollution, des assurances et de la cargaison. Le déroulement des travaux a permis aux séminaristes de plancher sur le contentieux en matière de transport maritime de marchandises, sur le contentieux des auxiliaires maritimes et en matière portuaire, sur le règlement des litiges par voie d'arbitrage commercial, ainsi que sur le contentieux en matière portuaire.

Ces différents exposés ont mis en lumière les normes juridiques qui régissent les transports maritimes, édictées par les conventions maritimes internationales et le code communautaire de la marine marchande.

S'agissant de contentieux en matière portuaire, l'applicabilité du droit portuaire et du droit Ohada, ainsi que l'exercice du pouvoir de police dans les limites du domaine public portuaire inclus dans le domaine public maritime, ont été mis en exergue.

Inscrit dans le cadre de la formation et de la reconversion des magistrats, avocats, huissiers, notaires et opérateurs maritimes, ce séminaire a également regroupé les représentants des administrations maritimes du port autonome de Pointe-Noire, du Conseil congolais des chargeurs, de la Socotram et de bien d'autres administrations impliquées.

Clôture des travaux, Aimé Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine archande, a remercié le professeur El Hadji Ibrahima Khalil Diallo ainsi que tous les séminaristes pour leur assiduité.

Prosper Mabonzo

FORMATION

100 jeunes diplômés s'imprègnent de l'expérience professionnelle

Pour renforcer la théorie reçue à la faculté ou à l'institut, des étudiants venus de l'université Marien-Ngouabi sont soumis aux réalités du terrain dans le cadre de « Warid certificate ».

Il s'agit, à travers ce programme de donner aux participants l'opportunité de bénéficier d'une première expérience professionnelle. Le marketing, la communication, le réseau électronique et l'informatique sont notamment les domaines dans lesquels évolueront les étudiants sélectionnés et ce, pendant un mois et demi pour ceux affectés aux services techniques.

« Nous leur donnerons un encadrement nécessaire pour leur avenir dans le monde du travail. L'engagement de chacun dépendra de sa motivation et de sa détermination du-

rant cet encadrement », a souligné le directeur de la cellule marketing de Warid, Imossio Begoumé.

Pour sa part, la représentante de l'Office nationale de l'emploi et de la main d'œuvre (Onémo), Anne Marie Bikindou, a invité ces jeunes à profiter de cette opportunité qui les servira dans leur vie professionnelle. « Prenez le temps de vous former là où le besoin se fait sentir pour échapper aux chômeurs. Les jeunes sont mal orientés c'est pourquoi il y a inadéquation entre la formation et l'emploi », a-t-elle martelé.

Lancé depuis 2011, ce programme est une initiative de la société de téléphonie mobile Warid congole et de l'Onémo. Grâce à ce programme, 300 étudiants ont déjà expérimenté et découvert l'univers de l'entreprise.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS DE RECRUTEMENT (Servtec Brazzaville)

Poste : Chef d'équipe expérimenté en pose PVC dans le BTP
Plusieurs postes à pourvoir immédiatement
Contacts : Tél. 05 700 01 68 (M. Guy Roger Soundoulou) ;
courriel : servtec@servtec-congo.com
Dépôt de CV à l'immeuble MUCODEC face CNSS Centre-ville

CHANGEMENT DE NOM

Mon nom est **DEBI Boniface**. Je désire être appelé désormais **DEBY NYANGA Boniface**. Tous ceux qui ont intérêt peuvent faire opposition dans un délai de trois mois.

POLIOMYÉLITE

Objectif : vacciner 882 543 enfants congolais de 0 à 5 ans

La vaccination de cette tranche d'âge contre la poliomyélite sur toute l'étendue du territoire national a été lancée, officiellement, le 6 août au centre de santé intégré de Moukondo par le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi.

Cette campagne est couplée à la supplémentation en vitamine A de 794 289 enfants de six mois à 5 ans. Elle vise à les protéger contre le poliovirus sauvage, responsable des paralysies et décès des enfants et à lutter contre les carences vitaminiques des jeunes enfants. Pendant quatre jours, les équipes de vaccination passeront de porte en porte pour vacciner gratuitement et administrer de la vitamine A aux enfants. Le deuxième passage est prévu le 10 septembre.

Au Congo, le dernier cas de poliovirus sauvage remonte à janvier 2011. La vaccination est lancée en vue de sécuriser les frontières à cause du risque qui persiste dans les pays voisins. Dans le monde, on note une diminution des cas de poliomyélite, qui passent de 223 cas en 2012 à 170 cas en 2013. Cependant, le virus persiste encore au Nigeria, au Pakistan et en Afghanistan.

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé, Fatoumata Bintou Diallo, a appelé à la mobili-



sation pour une campagne de qualité en vue de vacciner 882 543 enfants de 0 à 59 mois et d'administrer la vitamine A à 794 289 enfants de 6 mois à 59 mois. « Nous irons jusqu'au bout pour débarrasser le Congo du virus. Tous les partenaires sont plus que jamais mobilisés pour qu'enfin l'Afrique soit débarrassée définitivement de la

polio et que plus aucun enfant ne souffre des effets sociaux de cette maladie invalidante », a-t-elle souhaité.

Le ministre François Ibovi a, pour sa part, invité la population à vacciner et supplémenter leurs enfants. À titre symbolique, il administré le vaccin à un échantillon d'enfant. « Le vaccin ne constitue

aucun danger pour l'être humain. Il est administré par voie orale et non par voie intraveineuse. Outre la poliomyélite, d'autres maladies évitables par la vaccination, telle la rougeole, menacent la vie des enfants et feront l'objet d'une riposte appropriée », a-t-il conclu.

Lydie-Gisèle Oko

Les autorités du Kouilou mobilisées pour la réussite de la campagne

C'est à l'école primaire Raymond-Tchicaya de Loango que s'est déroulé le lancement de ladite opération par Louis Ombouankout, chef du cabinet du préfet.

Pour le docteur Makaya, chef de la circonscription socio-sanitaire de Hinda, M'Vouti et Loango, « il est toujours important de rappeler à la population ce qui s'est passé afin que celle-ci soit avertie de toutes les menaces dues à cette maladie ».

La campagne va se dérouler en deux phases, du 6 au 9 août, puis du 10 au 13 septembre. Durant ces périodes, les agents de vaccination vont faire du porte à porte et prodigueront certains conseils à la population au sujet de cette maladie très contagieuse, la poliomyélite, causée par un virus qui attaque surtout les membres, les affaiblit et les paralyse, cela pour le reste de la vie, et qui peut également entraîner le décès. Les symptômes cliniques aigus sont, entre autres, des courbatures et des douleurs musculaires. Et une seule personne atteinte peut en contaminer près de deux cents autres. « Cette édition de la campagne de vaccination contre la poliomyélite intègre bien la volonté du chef de l'État qui déclarait lors de son message à la Nation de décembre 2011 que l'année 2012 était celle de la santé », ont souligné quelques autorités présentes à la cérémonie.

À travers le Programme élargi de vaccination, le Congo entend maîtriser et éradiquer totalement cette maladie sur l'étendue du territoire national. À Pointe-Noire, par exemple, les derniers cas de cette maladie remontent à janvier 2011.

Prosper Mabonzo

MÉDIAS

Une session de perfectionnement pour les techniciens et reporters

Cameramen, photographes, reporters et preneurs de son des organes de presse publics et privés s'initient aux nouvelles techniques.

Organisée par le département de la Communication, des Médias et des Relations publiques de la présidence de la République du Congo, la formation qui a débuté le 6 août vise à apprendre aux techniciens du Centre national de radio et de télévision en particulier l'usage du nouveau matériel numérique.

Comme test, les techniciens sont appelés à utiliser le nouveau matériel numérique lors du passage du chef de l'État devant le parlement réuni en congrès, pour son traditionnel message sur l'état de la Nation, probablement le 14 août prochain. « Instruction a été donnée au département de la communication de suivre cette rénovation. Celle-ci ne peut se faire sans la maîtrise du matériel par les hommes qui auront la charge de l'utiliser. Il va falloir que les techniciens qui sortiront de cette formation soient capables de le gérer », a déclaré Arsène Niamba, coordonnateur général du département de la Communication à la présidence de la République. Lors de la même session de perfectionnement, des reporters vont aussi apprendre les techniques sur la photographie de presse. Parmi les modules de recyclage : la captation, la dimension qualitative, l'objectif et la conservation des photos de presse. Sur la base des illustrations de la presse française, l'angle de prise de vue des photos de scène et rapprochées, des paysages, la composition d'une photo, la sortie de cadre du personnage photographié mais aussi les possibilités d'atteindre son objectif.

Le responsable de cette formation, Didier Fontan, estime que les séances de formation sont une occasion pour ces professionnels des médias de s'approprier véritablement des nouvelles technologies et de s'adapter aux flux des innovations du numérique.

Cette formation qui se poursuivra par des séances pratiques dans la ville s'achève le 9 août.

Loquelle Mboussa Gassia et Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ukraine, une destination à découvrir par les étudiants

La conférence de presse co-animée, à Pointe-Noire, par Faustin Ngobeya, promoteur de la société Perspectives XXI^e siècle et Godefroy Pickene, point focal de ladite entreprise à Brazzaville, a porté sur les opportunités qu'offre l'Ukraine aux étudiants congolais désireux de poursuivre leur formation dans ce pays.

Les deux orateurs ont présenté leur société installée à Kiev, en Ukraine. Elle est reconnue par les ministères de la Recherche scientifique et de l'Enseignement supérieur de ce pays. Depuis quatre ans, cette entreprise aide les jeunes Congolais à poursuivre leurs études en Ukraine. « Perspectives XXI^e siècle a des représentants dans toutes les villes universitaires et instituts ukrainiens qui abritent des étudiants congolais. Nous entretenons d'excellents rapports avec la représentation diplomatique congolaise. Nous sommes inscrits au registre du commerce et avons un numéro fiscal », ont précisé les orateurs, rassurant étudiants et parents d'élèves. Au Congo, l'agence est reconnue officiellement par le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Association des parents d'élèves et étudiants congolais, ont-ils ajouté.

Après les formalités d'usage et l'apprentissage préliminaire de la langue

russe, une des langues d'études en Ukraine, avec l'ukrainien et l'anglais, Perspectives XXI^e siècle inscrit les étudiants dans les meilleures universités d'État de la place, où ils bénéficient du meilleur encadrement. De plus, ils sont logés dans les campus afin de faciliter leur adaptation et leur insertion. « Grâce à l'aide des encadreurs de la société présents dans les villes universitaires, nous suivons l'évolution scolaire des jeunes ainsi que leur santé et nous informons régulièrement les parents restés au pays », a précisé Godefroy Pickene. Des bénéficiaires témoignent Plusieurs options d'études s'offrent à l'étudiant qui peut s'inscrire en agrochimie, pédologie, médecine, pétrochimie, pharmacie, etc. en suivant la filière LMD (licence-master-doctorat). « En Ukraine, les enseignants suivent avec attention les étudiants. Ceux qui éprouvent certaines difficultés d'assimilation ou d'adaptation bénéficient de cours complémentaires jusqu'à la compréhension parfaite des enseignements magistraux ou des travaux dirigés. » Ce témoignage émanait de deux étudiants congolais en vacances au pays, présents dans la salle. Largent Obambi Ngamporo, étudiant en troisième année de pétrochimie fait partie de la

première génération des étudiants envoyés par la Perspectives XXI^e siècle en 2010. La disponibilité des enseignants, leur professionnalisme et leur désir de voir les étudiants réussir l'ont émerveillé. Selon lui, ce sont autant de facteurs de réussite et de succès en Ukraine.

Faustin Ngobeya a annoncé qu'en Ukraine les études pour les niveaux de troisième jusqu'à la terminale étaient également possibles. Aussi a-t-il insisté sur la discipline et les lois et règlements régissant ce pays qui doivent être respectés par tous les étrangers. Pour meubler la conférence de presse, les organisateurs ont projeté un film sur la vie des étudiants congolais en Ukraine. De leur départ du Congo jusqu'à leur arrivée en Ukraine, avec des séquences de la vie estudiantine, ponctuée de moments de détente : excursions, loisirs, camping, etc. Perspectives XXI^e siècle est une société créée par d'anciens étudiants congolais en Ukraine. Elle offre la possibilité à tout Congolais de poursuivre ses études dans les universités publiques d'Ukraine. Faustin Ngobeya, promoteur de la société, vit dans ce pays depuis vingt-cinq ans, où il exerce ses activités professionnelles.

Hervé-Brice Mampouya

TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-
Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Musée du Congo

ARTS ET EXPRESSIONS

Après le fascinant univers de Franco Maria Ricci
Venez découvrir une nouvelle exposition,
Inter-Arts,
véritable mélange artistique de l'art ancien
à la peinture en passant par
la sculpture moderne artisanale

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo

Microsoft
GOLD CERTIFIED
Partner

CISCO
Premier
Partner

NetApp
Go further, faster

hp Gold Specialist
2013

Sun
ORACLE

EMC²

POLYCOM

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Brazzaville - Douala

à partir de **163 100 FCFA TTC** 3 vols par semaine
Mardi, Jeudi et Samedi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail : relationclients@flyecair.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

CUVETTE-OUEST

Les ressortissants de Lékéty se réconcilient

C'est pour éviter de disperser leurs efforts et permettre le développement de leur contrée que les fils et filles de Lékéty (Cuvette-Ouest) ont décidé de se regrouper au sein d'une seule entité : l'Union saint-Joseph de Lékéty (USJL). L'acte de réconciliation a eu lieu le 4 août à Brazzaville.

L'intérêt supérieur guidant, deux autres entités ont accepté de se dissoudre à savoir : Lékéty Otoumame et Lékéty Bouéé. Désormais un seul étendard est reconnu, celui de La nouvelle USJL, présidée par la sénatrice Victoire Golengo. Elle est soutenue par un bureau exécutif de onze membres. Le colonel Jean-Robert Obargui assure les fonctions de vice-président, chargé de l'organisation et de la mobilisation.

Victoire Golengo a remercié ses frères et sœurs de Lékéty de lui avoir fait confiance en la plaçant à la tête de cette organisation. Elle a salué ce « retour à la maison » des enfants de Lékéty. « Nous sommes, certes, des êtres humains fragiles ou résistants avec nos qualités et nos défauts. Aujourd'hui, nous faisons la promesse de maintenir parmi nous un climat de confiance pour que règne un esprit de fraternité, de respect et de solidarité au sein de notre association avec en plus ce sentiment d'amour pour notre cher terroir comme l'indique notre devise », a-t-elle indiqué.

Le président de l'Association des ressortissants du district d'Okoyo, Otsimi Moké, a, de son côté, encouragé les natifs de Lékéty, qui se sont réconciliés avec eux-mêmes, à aller de l'avant. Pour lui, le 4 août doit être considéré comme une date mémorable pour la communauté d'Okoyo à Brazzaville, qui a souffert de vaines divisions et a longtemps attendu cette réconciliation. Depuis la nuit des temps, a-t-il rappelé, les personnes vivant ensemble et partageant les mêmes idéaux peuvent, à partir de certains calculs sociaux, avoir des avis divergents. « Si la réconciliation scelle la fin d'un état d'esprit qui a prévalu à un moment donné de l'histoire de Lékéty, elle devrait désormais nous faire oublier les comportements déviants qui se sont imposés de manière volontaire ou involontaire à l'intérieur d'un groupe humain qui, hier, comptait parmi les forces du district d'Okoyo. L'exemple de Lékéty mérite d'être suivi, car l'union fait la force », a déclaré Otsimi Moké.

Parfait-Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

« L'ADI n'est pas un parti politique »

Ce sont les premiers mots d'Aimé Clotaire Malonga, le président de la section de Pointe-Noire de l'ADI (Action pour le développement intégral). Basée à Brazzaville, cette association a installé son bureau exécutif de Pointe-Noire, le 3 juillet. La cérémonie a été chapeautée par Alphonse Boumandoki, président du bureau exécutif national.

Créée en 2004 à Brazzaville, l'ADI est une association apolitique qui œuvre pour les droits de l'homme ainsi que la protection et la préservation de l'environnement. Son nouveau bureau de Pointe-Noire, sa première section, est constitué de sept membres présidés par Aimé Clotaire Malonga. Outre la présentation de ces membres, la cérémonie d'installation a été marquée par la remise des documents fondamentaux et du cachet de l'association ainsi que la signature du procès verbal d'installation.

S'exprimant au nom des membres du nouveau bureau, Aimé Clotaire Malonga a fait la promesse de ne pas céder à la tentation d'exploiter l'association à des fins politiques et de ne pas trahir son idéal : « Nous sommes conscients et avertis que l'ADI n'est pas un parti politique, moins encore l'appendice d'une formation politique. Nous ferons ici à Pointe-Noire et aux alentours ce que nous recommandent les textes de base de

l'ONG, à savoir intervenir partout où la vie humaine et les droits de l'homme sont mis en difficultés, intervenir par des moyens de sensibilisation, de conférence-débat, des séminaires autour des droits et devoirs des citoyens, leurs droits à la santé, droits et devoirs envers l'environnement, leurs droits à la liberté, leur droit à la vie. » Par ailleurs Alphonse Boumandoki a annoncé la célébration l'année prochaine, à Pointe-Noire du dixième anniversaire de l'association. Une conférence-débat sur le problème de la pollution dans cette ville sera organisée à cet effet. S'adressant à l'auditoire, le président national a indiqué : « L'ADI est votre espace de dialogue, d'échange, de discussions sur les vrais problèmes qui préoccupent les citoyens de Pointe-Noire : pollution, insalubrité, antivaleurs. Des questions qui se posent à tous et qui n'ont pas de coloration politique... »

Lucie-Prisca Condhet

POPULATIONS AUTOCHTONES

Le Congo se dote d'un nouveau plan national

Le nouveau plan (2014-2015) a été adopté au cours de la consultation nationale pour la révision du plan d'action sur l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones organisée les 5 et 6 août à Brazzaville.

L'adoption de ce plan intervient alors que le document actuel (2009-2013) arrive à échéance. Une centaine de représentants des communautés autochtones ont pris part à cette rencontre qui a permis de débattre de la nouvelle feuille de route pour la promotion et la protection des droits des populations autochtones.

Le nouveau plan d'action national 2014-2015 est construit autour de six domaines de priorités suivants : droits civils et politiques, droits culturels, droits à l'éducation, à la santé, droits économiques et sociaux. Le résultat stratégique attendu : au moins 50% des populations autochtones dans les zones d'intervention ont un niveau de vie amélioré et leur dignité mieux respectée.

La consultation a permis d'analyser les progrès réalisés, les forces, faiblesses et les opportunités, en dégagant les bonnes pratiques et les leçons apprises de l'expérience. Des recommandations ont été formulées afin d'établir un

consensus autour des futures orientations stratégiques.

Ouvrant les travaux, la directrice du cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Marie Céline Tchissambou Bayonne, a rappelé que le gouvernement s'est engagé depuis près d'une décennie à construire un processus national de protection des populations autochtones. Cela pour apporter une réponse à leur situation de grande vulnérabilité. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration du cadre juridique et légal avec l'adoption de la loi n°5/2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones et du plan de communication pour sa vulgarisation ainsi que la préparation de ses textes d'application.

Marie Céline Tchissambou Bayonne s'est, par ailleurs, félicitée de certains acquis, parmi lesquels la reconnaissance nationale de la question autochtone à travers son intégration dans le Document de stratégie, de croissance, de l'emploi et de réduction de la pauvreté et dans le Plan national d'action sociale. Désormais, a-t-elle promis, il faut redoubler d'efforts en vue de recentrer les futures actions autour de la nécessité de la mise en applica-

tion effective de la loi portant promotion et protection des populations autochtones à travers des projets structurants à effets sociaux visibles et de grande envergure.

Elle a, enfin, encouragé les agences du système des Nations unies, notamment le Fonds des Nations unies pour l'enfance et l'Union européenne, pour leur soutien tout au long du processus et dans l'organisation de la rencontre.

Des recommandations aux institutions

Au terme des travaux, les participants ont recommandé l'implication de tous les ministères, des conseils départementaux et autres partenaires, dans l'affectation des fonds ou des lignes de crédit dans leurs budgets respectifs en faveur de la problématique autochtone. Ils ont aussi suggéré l'accélération par le gouvernement, de l'adoption du décret d'application de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones et la mise en place d'un cadre institutionnel de suivi et d'évaluation. Les participants ont, enfin recommandé l'adoption du projet de décret sur l'agrément des associations.

Parfait-Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE

Les autochtones s'expriment le 9 août

À l'occasion de la célébration, demain, de la Journée internationale des peuples autochtones, le Cercle des actions sociales pour la prise en charge de la personne vulnérable (CAPV) organise une soirée culturelle avec les autochtones, à l'esplanade de l'hôtel La Côtère, sur le thème « L'expression autochtone ».

« C'est la première fois que nous organisons une activité à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones. Notre association est impliquée depuis 2005 dans l'insertion des peuples autochtones, notamment dans

le domaine de la scolarisation et la formation », a indiqué Oraire Mesmin Oba, coordonnateur du CAPV.

Une délégation des autochtones des villages Mongo, Missama, Télé et de la forêt du département de la Lékoumou sera sur scène le 9 août à l'esplanade de l'hôtel La Côtère à Pointe-Noire, non seulement pour danser mais aussi pour dire un mot et exposer des produits naturels. « C'est une occasion que nous donnons aux autochtones de s'exprimer par la danse, par un message. Ils vont aussi s'exprimer par des expositions et la vente de leurs objets, des pro-

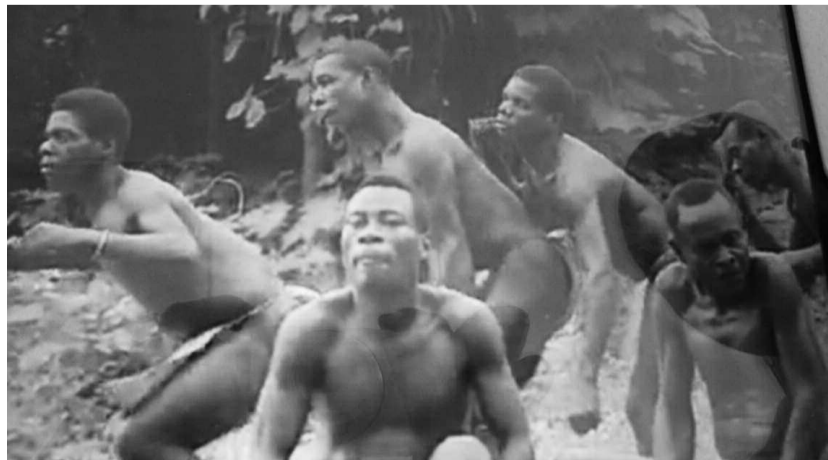
duits naturels qui soignent et guérissent », a-t-il ajouté.

En vue de la réussite de cette première soirée culturelle en faveur des peuples autochtones, le coordonnateur du CAPV invite les Ponténégrins à venir écouter et acheter les produits naturels de cette communauté vulnérable : « Je demande à tous les Ponténégrins et Ponténégrines de venir voir comment nos frères vont danser et acheter leurs produits. » L'entrée est gratuite et libre.

Oraire Mesmin Oba a, par ailleurs, souligné qu'en dehors de l'insertion sociale des enfants autochtones congolais, l'association scolarisait les enfants autochtones de RDC, notamment ceux du Sud-Kivu, les Bayélés de la Guinée équatoriale, et ceux de la province du Haut-Ogoué au Gabon.

Cette activité, organisée sous le parrainage de la direction départementale des Droits humains et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire, sera patronnée par le préfet, Alexandre Honoré Paka.

Charlem-Léa Legnoki



Des autochtones esquissant des pas de danse dans leur milieu naturel



10^e Édition du Sémi Marathon International de Brazzaville (SMIB) Djambala, 14 août 2013

La 10^e édition du Semi Marathon International de Brazzaville se déroule le 14 août 2013, à Djambala, dans le Département des Plateaux, sous le haut patronage de son Excellence Monsieur le Président la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

L'histoire de la course remonte à 2001, lorsque le Président de la République fait organiser un Marathon pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique, et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal par les affrontements récurrents que notre pays a connus. De cette course a pris corps et réalité le Semi Marathon International de Brazzaville, créé par note de service N°225/PR-CAB/ du 16 juin 2003. Placé sous le haut patronage du Président de la République, Chef de l'Etat, il s'ouvre, dès sa première édition, en 2003, à toute la jeunesse sportive nationale et internationale.

Le SMIB est donc né de la volonté politique du Chef de l'Etat de faire converger les jeunes vers un seul et même objectif : la consolidation de la paix, de faire prendre aux jeunes une part active dans ce processus, de favoriser le brassage de la jeunesse afin d'abandonner toute velléité de conflits. Cet événement plonge chaque fois les jeunes dans un engagement citoyen qui leur permet de grandir, de se dépasser, de se découvrir les uns les autres, de porter des valeurs, de trouver leur place, et d'être utiles les uns les autres. Preuve que depuis la première jusqu'à la neuvième édition du SMIB, les jeunes de tous les départements de notre pays se rencontrent, font connaissance, se familiarisent et échangent pour le plus grand bien du Congo.

APPORTER L'ENERGIE DU PETROLE AU SPORT

Le sponsor officiel de cet événement, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), ne ménage aucun effort pour que la compétition se tienne chaque année. Quant à la Fédération congolaise d'athlétisme, par sa collaboration, elle apporte sa touche particulière pour garantir une meilleure organisation technique du SMIB, sans oublier le partenaire international qui est ASEL (Association sports et loisirs). En sponsorisant le SMIB depuis sa création, la SNPC aide l'Etat à faire revenir la course à pied au cœur de la jeunesse congolaise et à unir celle-ci, autour d'un même idéal : l'unité nationale.

C'est ainsi que la SNPC apporte une partie de l'énergie du pétrole au sport, en aidant les Congolais à s'ancrer définitivement dans le calendrier sportif national et international.

EXPERIENCE TOURNANTE

A la faveur de la première expérience du programme de la Municipalisation accélérée réussie en 2004, la deuxième édition du SMIB qui en est à sa dixième édition a pris l'habitude de côtoyer, le programme de la Municipalisation accélérée : la 1^{ère} édition, à Brazzaville ; 2^e édition, 2004 à Pointe-Noire ; 3^{ème} Edition, 2006 à Dolisie ; 4^e édition, 2007 à Owando ; 5^e édition, 2008 ; 6^{ème} édition, 2009 ; et 7^{ème} édition, 2010 à Brazzaville ; 8^e édition, 2011 à Ewo ; 9^e édition, 2012 à Kinkala ; la 10^e édition ce jour, 14 août, à

Djambala. Tout au long des éditions du SMIB, une athlète congolaise, Kiyindou Ida Brunelle, s'est particulièrement illustrée en remportant cinq fois la course. Notamment en 2003, 2004, 2007, 2008 et 2009. Grâce à cette expérience tournante, le SMIB suscite plus d'engouement et d'enthousiasme auprès des jeunes.

PARTICIPATION

De la première à la 10^{ème} édition, le Semi Marathon International de Brazzaville a, chaque année, regroupé des athlètes issus de tous les départements du Congo en même temps que d'autres individualités, ainsi que des athlètes de haut niveau venus d'Afrique et d'Europe. Les effectifs les plus élevés sont à mettre à l'actif de Brazzaville en 2003 avec un nombre des participants qui s'élèvent à 4000 athlètes, et seulement à 1.287 athlètes en 2010. Toutefois, l'édition de 2007 à Owando avait enregistré 393 inscrits, tandis que celles de Brazzaville 2008 et 2009 comptaient respectivement 876 et 1142 inscrits, celle d'Ewo 2011, 439 et, celle de Kinkala 2012, 1000 inscrits.

RECORDS

Le Comité de Direction du Semi Marathon International de Brazzaville ne cache pas sa satisfaction face aux progrès réalisés par les athlètes comparativement aux records mondiaux. A Kinkala, ce sont les Kenyans qui se sont imposés dans les deux versions internationales : Luka Lokobé Landu, en hommes, qui a bouclé le parcours (21,100 km) en 1h 02'35, et Jeruto Agness Barsioso, en dames, en 1h 10'03. Les deux Kenyans n'étaient pas seuls sur les podiums. Ils étaient ceinturés par l'Ougandais Nicolas Towett Kiprono (1h 02'25) et le Kenyan Chumba Kipleting (1h02'35) dans l'épreuve masculine ; l'Ougandaise Mercy Jemutai (1h12'33) et l'Ethiopienne Almaz Eshutu Deme (1h 14'52), ont été auréolées dans la course féminine.

Et les nationaux, dans leur version ? Ils améliorent, au fil des années, leurs performances. Le cas de Maël Okoueké, vainqueur en 1h 05'04, mieux qu'à EWO (1h09'05), est intéressant, talonné par Eric Semba (1h06'47) et Noël Mboundou (1h07'25). Chez les dames, la première à franchir la ligne d'arrivée a été Jodelle Ossou Wakeyi (1h18'25"), avant Rose Biantouari (1h26'37). A noter que ces performances ne sont pas loin de celles réalisées sur le plan mondial. L'Erythréen Zersenay Tadese a réalisé la meilleure performance masculine avec 58mn 23s (Lisbone 2010). Le record du monde féminin est détenu par la Kenyane Mary Keitany avec 1h 05mn 05s (Ras Al Khaimah), le 18 février 2011.

LES RECOMPENSES

Le Semi Marathon International de Brazzaville attribue des primes pour les premières places par catégorie et par sexe, tant au plan national, qu'au plan international.

Source Commission Communication SMIB.

Brazzaville Douala

**Vol aller retour au
départ de Brazzaville**

A partir de

163 100 FCFA TTC
3 vols par semaine
Mardi, Jeudi et Samedi

Vol n°	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 301	Brazzaville	08:50	10:35	Douala
LC 302	Douala	15:15	17:00	Brazzaville

AFRIQUE DU SUD

La mairie de Johannesburg présente des excuses à Nelson Mandela

La municipalité a menacé de couper l'eau et l'électricité à l'ancien président pour cause de factures impayées, a-t-on appris de sources concordantes.

Pour n'avoir pas envoyé les lettres de mise en demeure à la bonne adresse, les autorités municipales ont finalement présenté le 5 août des excuses à l'ancien président sud-africain alors qu'elles avaient déjà résolu de le priver ainsi que sa famille d'eau et d'électricité. « L'adresse et le numéro de compte mentionnés sur la lettre sont ceux d'un autre client, pour une propriété dans un quartier voisin », a expliqué Kgamanyane Maphologela, le porte-parole de la municipalité. Il a qualifié de regrettable l'incident et l'envoi d'une lettre menaçante au domicile de l'icône de la lutte anti-apartheid, qui se trouve toujours dans état critique au Mediclinic Heart Hospital de Pretoria depuis bientôt deux mois pour une infection pulmonaire.

D'après une copie de ce cour-

rier datant du 1^{er} août, qui a été publié sur le site internet de l'agence radio Eyewitness News, Mandela était sommé de payer une somme de 6 468,48 rands, soit l'équivalent de 321 750 FCFA (495 euros) dans les deux semaines.

Cette lettre était adressée à un propriétaire dont l'adresse était identique à celle de Nelson Mandela, mais qui vivait dans un quartier autre que le sien, à savoir Oaklands, et non Houghton.

Cet incident n'est pas le premier du genre en Afrique du Sud. En effet, et pas plus tard que le mois dernier, le siège de l'ANC, le parti au pouvoir dont Nelson Mandela est l'un des principaux fondateurs, avait reçu par erreur une facture d'électricité de plus de 3,5 millions de rands, soit plus de 175 millions FCFA (270 000 euros).

Nestor N'Gampoula

SOMALIE

Le Kenya appelle à un consensus pour stabiliser le pays

Le gouvernement kenyan a appelé mardi les acteurs impliqués dans la reconstruction en Somalie au dialogue, à l'unité et au respect mutuel pour ne pas compromettre la paix fragile dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

La secrétaire principale à la Défense, Monica Juma, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue à Nairobi que le Kenya défend une approche globale, mutuellement bénéfique et un cadre défini localement pour pacifier et stabiliser la Somalie. « Nous soutenons pleinement un cadre qui garantit la réalisation des objectifs stratégiques pour restaurer la Somalie, éliminer al-Shabaab et le terrorisme dans le pays », a déclaré Juma, ambassadrice du Kenya en Éthiopie. « Ces

impératifs exigent la négociation et le consensus entre toutes les parties directement concernées par le conflit en Somalie », a-t-elle ajouté.

Des propos tenus deux jours après que les dirigeants régionaux des pays contributeurs à la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) eurent déclaré que les accusations injustes, la désinformation délibérée et les médisances contre leurs membres doivent cesser.

Les dirigeants se sont exprimés après la publication dans les médias kenyans et somaliens de propos attribués à certains dirigeants somaliens qui demandaient au Kenya de retirer ses troupes de Somalie. La délégation somalienne a retiré sa déclaration lors du sommet qui vient de s'achever en Ouganda

après que le Kenya et d'autres pays de la région s'y soient fortement opposés. Le Kenya a joué un rôle de premier plan dans les initiatives de paix en Somalie, qui a donné des résultats, notamment la libération du port de Kismayo.

Les dirigeants, dont le président kenyan Uhuru Kenyatta, le président ougandais Yoweri Museveni, le Premier ministre éthiopien Hailemariam Desalegn et le président somalien Sheikh Mohamud Hassan, ont soutenu qu'un tel retrait était prématuré et perturberait le commandement. Ils ont déclaré que l'intégration de l'Amisom dans la mission de l'ONU déséquilibrerait la répartition des ressources et rendrait inefficaces les opérations de la mission.

Xinhua

CÉMAC

Les professionnels du sucre se regroupent

Dans l'objectif d'agir de concert, les sociétés sucrières installées dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont créé, le 6 août, un Groupement des professionnels du sucre (GPS) avec un siège à Yaoundé (Cameroun).

Le GPS, qui est composé en majorité de filiales appartenant aux multinationales françaises, en l'occurrence le groupe Somdiaa et Castel (+90% de la production sucrière d'Afrique cen-

trale), a été créé dans un contexte socioéconomique marqué par une décade des produits sucriers sur le marché international et bénéficie du soutien de la Caisse française de développement. « La création du GPS trouve son fondement, entre autres, dans la recherche des voies d'accès à une meilleure compétitivité en analysant tous les facteurs limitants et en proposant des solutions pour y remédier », a déclaré son président,

Louis Yinda, président dirigeant général de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam). À cela s'ajoute l'harmonisation des critères d'exploitation des sucreries, l'échange d'informations dans l'optique d'une réduction des coûts et d'une amélioration de la productivité, la définition des modalités financières et juridiques d'application et la recherche en liaison avec les États de la Cémac.

Noël Ndong

VENTE IMMOBILIERE

Particulier vend terrain avec villa, côte sauvage, 5 mn de la mer, non loin du Twiga à Pointe -Noire.

Contactez Me Bembelly 05 749 15 17/06 688 62 79. Prix intéressant.

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ; **Début** : 12 août 2013
 - Les documents commerciaux ; **Durée** : 1 semaine
 - La gestion des stocks et des magasins de stockage ; **Coût** : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent
 - La distribution ; **Lieu** : Immeuble en face du hall des légumes
 - La gestion des transports ; **AGRICONGO-Marché Total**
 - Les conventions internationales de vente ou incoterms. **(Derrière la fac de droit, à l'étage.)**
- Contacts** : 05 556 90 64 / 06 937 60 54



NÉCROLOGIE

L'épouse du colonel Pockot-Okemba Nicolas née Ndélango Juliette et les enfants Espera, Leslie, Anna et Johan ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et parents le décès inopiné de son époux et père survenu le dimanche 4 août 2013 à 16h au CHU de Brazzaville à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au camp 15 août en face du jardin d'enfants vers l'hôpital militaire.

Le jour de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

TOTAL E&P CONGO

Annonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2013 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur :

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou des Directions Départementales de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au lycée Victor Augagneur le Jeudi 08 Août 2013 à 10h. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 12 au Mardi 13 Août 2013 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- **Lundi 12 Août 2013**
- 09h – 11h30: mathématiques.
- 14h – 16h30: français.
- **Mardi 13 Août 2013**
- 09h – 11h30 : physique chimie.
- 14h – 16h30 : SVT.

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours avec une pièce d'identité.



MUSIQUE

Jules Mouanga défend le métissage culturel

Musicien, conteur et formateur, résidant à Ouagadougou (Burkina Faso), Jules Mouanga est en séjour à Pointe-Noire où il est accompagné de Filippo Careglia et Federica Rizzo, deux artistes italiens venus découvrir le Congo. Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, il parle de sa passion musicale et de ses projets.

Installé à Ouagadougou au début des années 2000, Jules Mouanga s'est vite fait un nom parmi les artistes du pays des hommes intègres. Musicien polyvalent, il joue à merveille du piano, de la flûte, de la trompette et des instruments traditionnels : ngoma, nsakala, sanza, mukondzi, ngongi... « *Mon style musical est fait de folklore congolais mélangé avec d'autres sonorités. C'est une musique proche du jazz, mais d'inspiration traditionnelle. Avec mon groupe, Ouaga Spirit Band de Ouagadougou, nous animons des concerts. Je participe également, sur invitation, à des soirées au cours desquelles j'égayé les invités au piano. Mais mon objectif est de renouer les échanges culturels entre le Congo et le Burkina Faso par le partage d'expériences à Ouagadougou, Pointe-Noire et Brazzaville entre artistes des deux pays.* » Depuis son arrivée, il y a une semaine à Pointe-Noire, Jules Mouanga travaille avec les enfants du Cercle culturel pour enfants à qui il apprend les rudiments de la musique, du solfège,



Jules Mouanga en compagnie de Filippo Careglia et Federica Rizzo. (© DR)

de l'orchestration, du chant, etc. et accompagne de temps à autre les chorales religieuses : « *Je voudrais que les enfants apprennent la musique dès le plus jeune âge. J'ai une passion pour l'enfance que je voudrais voir éclore, comme c'est le cas à Ouagadougou avec les écoles et instituts avec lesquels je travaille quotidiennement.* » Filippo Careglia et Federica Rizzo, deux jeunes artistes italiens, accompagnent Jules Mouanga après l'avoir suivi à Ouagadougou. « *C'est lors du dernier Fespaco de Ouagadougou qu'ils m'ont découvert de façon anodine pendant que je jouais dans un*

quartier de la ville. Intéressés par ce que je faisais, ils ont commencé à me suivre en réunissant le maximum d'informations me concernant. Comme le travail commencé à Ouaga devrait se poursuivre à Pointe-Noire où j'étais invité par le Cercle culturel pour enfants, ils m'ont suivi. Ils en profitent pour découvrir la ville et le pays pour revenir certainement avec d'autres projets et surprises », précise Jules Mouanga.

Jules Mouanga est un ancien élève de l'École nationale des Beaux-Arts Paul-Kamba de Brazzaville.

Hervé-Brice Mampouya

POKOLA

Une nuit culturelle pour favoriser l'intégration

L'initiative est du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo. Arrivé à Pokola dans le cadre d'une revue des sociétés forestières, le ministre dont la passion pour la culture n'est plus à démontrer, a invité huit groupes de la Sangha et de la Likouala. Objectif : promouvoir la danse et le chant traditionnels, permettre aux populations de découvrir cette richesse de nos départements afin de mieux se connaître et s'accepter. « *La nuit de la danse et du chan* » s'est déroulée du 2 au 3 août dans le gymnase de Pokola. Au podium, des groupes comme Mindjan, les Déké de Souanké et de



Un groupe en pleine exhibition au gymnase de Pokola (DR)

Ouesso, Angoulouma de Pokola, As Likouala, Kosé. Parmi les invités d'honneur à cette soirée, on peut citer le préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba, le maire

de la communauté urbaine de Pokola, Rojette Kengue, et le directeur général de la CIB-OLAM, Christian Schwarz.

Lopelle Mboussa Gassia

ARTS PLASTIQUES

Les peintres de Poto-Poto décrochent trois prix en Russie

Ce concours, qui en est à sa treizième édition, est organisé à Moscou dans le cadre de la semaine de l'art russe. Les peintres congolais de l'école de peinture de Poto-Poto, qui sont les premiers Africains à participer à cette compétition qui s'est déroulée dans la salle d'exposition Sokolniki en avril, ont remporté trois prix.

Près d'une dizaine des peintres congolais ont participé à ce concours qui regroupe des peintres du monde entier. Il s'agit de Sylvestre Mangouanza, Gerly Mpo, Jacques Iloki, Euloge Serge Dzon, Adam Opou, Antoine Sita, Boniface Nzimy. Trois d'entre eux ont été primés : Sylvestre Mangouanza, deuxième prix avec son œuvre *Le Médium* ; Gerly Mpo, deuxième prix ; Euloge Serge Dzon, troisième



La conseillère du chef de l'État remettant le diplôme à Gerly Mpo. (© Adiac)

prix pour son œuvre portant sur la danse téké. Les trois lauréats ont reçu des diplômes au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le week-end dernier au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville en présence du directeur de ce centre et de la conseillère à la culture du président de la République, Lydie Pongault.

Au nom du président de la République, elle a remercié le directeur du CCR d'avoir permis aux artistes de l'École de peinture de Poto-Poto de participer à ce concours international : « *Une fois de plus, l'École de peinture de Poto-Poto nous a fait honneur. C'est la première fois que les peintres ont participé à ce concours, et certains d'entre eux ont été parmi les trois premiers. Après la cérémonie, je rendrai compte au président de la République, qui était au courant de votre participation à ce concours afin qu'il sache que nos artistes nous font honneur quand ils vont à l'étranger...* »

Le Congo est le premier pays africain à participer à ce concours international de la peinture. Le directeur du CCR, qui a pesé de tout son poids pour que les peintres congolais soient exonérés des frais de participation, a déclaré que ce concours était une exposition d'envergure. Ainsi donc, en dépit des délais qui étaient relativement courts, le CCR a réussi à présenter les tableaux des peintres de Poto-Poto à ce concours. « *En juillet, nous avons reçu la nouvelle qu'il y a des peintres qui ont reçu des diplômes des lauréats. Ce qui nous a réjouis et enthousiasmés, parce que c'est une reconnaissance internationale de cette École de peinture. Il est vrai qu'elle est connue en France, en Allemagne, mais il faut dire aussi que cette école est maintenant connue en Russie. C'était leur première grande participation dans ce pays* », a déclaré le directeur du CCR, congratulant les efforts fournis par les peintres de Poto-Poto.

Notons que l'École de peinture de Poto-Poto fait la fierté du Congo et ces toiles sont exposées partout à travers le monde.

Bruno Okokana

ASSURANCES GENERALES DU CONGO
A.G.C.S.A.

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

CONCERTATIONS NATIONALES

Les choses se précisent

La tenue du dialogue est irréversible surtout avec les derniers développements caractérisés par la publication de la liste des thématiques qui seront abordées au cours de ce forum national et l'installation imminente du secrétariat technique.

Lentement mais sûrement, le décor des concertations nationales se met en place. On en sait un peu plus sur ce forum national qui, progressivement, est en train de livrer ses secrets. Aucune date n'est encore avancée, mais l'on croit savoir que tout est fait dans le sens de tout boucler d'ici la fin du mois d'août. C'est du reste tout le sens à donner à l'entrevue à trois que Joseph Kabila a eu le 6 août au salon présidentiel de l'aéroport de Ndjili avec Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo respectivement présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il était question pour le chef de l'État de s'enquérir non seulement de la situation en rapport avec lesdites concertations mais surtout d'activer ses interlocuteurs pour que les choses avancent.

Outre des détails portant sur la durée, le lieu, le format, la qualité des participants et autres encore méconnus, on en sait un peu plus sur les matières qui seront traitées au cours de ces assises. Les matières ont été catégorisées en cinq thématiques, à savoir démocratie, gouver-



Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, réforme institutionnelle, économie, secteur productif, finance publique, démobilisation, désarmement, réinsertion et rapatriement de groupes armés, conflits communautaires, paix et réconciliation nationale, décentralisation et renforcement de l'autorité de l'État. C'est Léon Kengo wa Dondo qui en a livré la primeur lundi aux journalistes à l'issue d'une conférence de presse. En attendant des éclaircissements attendus par l'opinion nationale sur certaines matières inscrites à l'ordre du jour notamment sur la question de la réforme institutionnelle qui prête déjà à controverse, le présidium installé par le chef de l'État s'est déjà mis à l'œuvre en consultant les différentes forces vives de la Nation.

« Dans les jours à venir, je



Léon Kengo wa Dondo, président du Sénat, croit que le travail doit être avancé pour que la convocation des concertations ait lieu rapidement », a affirmé Léon Kengo wa Dondo. C'est sur ces entrefaites que le secrétariat technique de ce forum national est en passe d'être installé. Ce qui va assurément booster la dynamique qui, visiblement, n'a pas encore pris sa vitesse de croisière. Entre-temps, il faudra résoudre la question du médiateur mais aussi du M23 et trouver un compromis avec l'opposition non institutionnelle qui n'entend pas rester en marge de cette grande messe nationale. Il en est de même de la diaspora congolaise à qui l'on devra réserver un quota afin qu'elle fasse entendre aussi sa voix dans l'optique des concertations réellement inclusives.

Alain Diasso

MONUSCO

La Brigade d'intervention dissipe les incompréhensions

L'entretien avec la société civile a permis de fournir des explications sur le bien-fondé de l'initiative de la Monusco.

L'ultimatum de la Brigade d'intervention lancé à toute personne détenant une arme à feu a été à la base des manifestations anti-Monusco, le 2 août. Pour calmer la tension et pour dissiper le malentendu, le commandant de la Brigade d'intervention, le général James Aloisi Mwakibolwa, a ren-

initiateurs de l'action.

Les discussions entre les deux parties ont essentiellement tourné autour des points contenus dans le communiqué de la société civile en date du 1er août qui dénonçait la limitation de la zone de sécurité à Goma et Sake. Il réclamait également le lancement rapide de la traque des groupes armés, y compris le M23, par la brigade. À l'issue de la rencontre, le général James

Monusco faire son travail. Le contraire, a-t-il précisé, rendrait service aux ennemis du pays.

Le 30 juillet, la Monusco avait appelé les personnes ne faisant pas partie des forces de sécurité nationales possédant une arme à feu à Goma et dans les localités situées au nord de la ville à les déposer aux endroits recommandés, faute de quoi elles seraient considérées comme une menace imminente pour les civils. La mission onusienne avait pris l'engagement de désarmer ces individus afin d'imposer une zone de sécurité pour protéger la région de Goma et Sake. Au terme du délai de 48 heures, la Monusco devait prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'usage de la force, pour désarmer les récalcitrants conformément à son mandat et à ses règles d'engagement. La déclaration de la société civile rendue publique le 1er août n'avait pas adhéré à l'option levée par la force onusienne et réclamait une zone de sécurité plus large.

Jeannot Kayuba



contré les représentants de la société civile de la province du Nord-Kivu,

Mwakibolwa a convaincu ses interlocuteurs sur la nécessité de laisser la

NORD-KIVU

Goma à nouveau sous menace d'occupation

Le gouvernement qui attend voir ce projet obscur se concrétiser pour réagir croit en la capacité des Fardc à déjouer le piège de l'ennemi.

La ville de Goma n'est toujours pas à l'abri des menaces d'occupation de la part de Kigali via ses suppôts congolais qui continuent à développer des velléités d'attaque sur le chef-lieu du Nord-Kivu. Après avoir occupé Goma pendant une dizaine de jours en novembre 2012, la coalition militaire RDF-M23 voudrait rééditer l'exploit comme en témoignent les récentes menaces proférées par les autorités rwandaises et les responsables du M23. Le 4 août, alors qu'une accalmie relative s'observait sur la ligne de front, le président du M23 est monté au créneau pour exprimer l'intention de son mouvement de « marcher sur Goma » si le gouvernement de Kinshasa ne respecte pas la déclaration du 24 novembre 2012 des chefs d'État de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl).



Des éléments du M23 après la prise de Goma en novembre 2012

Pour Bertrand Bisimwa, le M23 a respecté sa part d'engagement en se retirant à 20 Km de Goma tel qu'exigé par la Cirgl. Il estime que le gouvernement à qui il a été demandé « d'écouter le M23, d'évaluer et de résoudre les doléances légitimes de ce dernier en tenant compte du rapport de travail déjà accompli par la Cirgl » n'assume pas sa part du contrat. D'où ses nouvelles menaces sur Goma du reste minimisées par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qui s'interroge comment le M23 pourrait reprendre Goma dans le contexte actuel avec des données qui ont radicalement changé sur le terrain. « Le gouvernement attend que le M23 reprenne Goma pour s'exprimer », a-t-il renchéri sur une radio locale tout en refusant d'interagir avec un individu alors que l'interlocuteur attiré de l'exécutif national est bel et bien le Rwanda.

Comme si cela ne suffisait pas, plusieurs sources concordantes font état de la tenue lundi à la frontière rwando-congolaise d'une séance de travail qui aurait réuni des stratèges militaires du Rwanda et de la rébellion du M23. L'objectif de cette réunion purement stratégique était, d'après des sources, de planifier une nouvelle attaque sur Goma en vue de l'occuper définitivement. Les mêmes sources indiquent qu'une brigade d'occupation est en passe d'être envoyée à Goma afin d'accomplir cette mission. Si jamais cette information se confirmait, il va de soi que le régime de Kigali, déjà accablé par plusieurs rapports des experts onusiens et par ceux des ONG des droits de l'homme parmi lesquels Human Rights Watch, se mettrait à porte-à-faux contre une recommandation du gouvernement américain. Ce dernier qui avait enjoint Kigali à cesser tout soutien militaire au M23 devrait déchanter aujourd'hui face aux nouvelles menaces que brandit le tandem RDF/M23 sur la ville de Goma.

Là-dessus, Lambert Mende s'est voulu plutôt rassurant. Tout en prenant acte de cette information, il croit savoir que des ordres opérationnels devraient dorénavant déjà être donnés aux Fardc pour qu'elles repoussent l'envahisseur jusque dans ses derniers retranchements. Une nouvelle épreuve militaire en perspective pour les forces loyalistes qui, il y a peu, ont démontré leur puissance de feu en récupérant des positions autrefois sous contrôle du M23.

A.D.

ÉTUDE DE MARCHÉ

Les villes de l'est de la RDC peu réceptives à la communication des entreprises

Dans sa dernière étude quantitative portant sur « L'impact de la publicité en RD-Congo », l'agence Target research & consulting a constaté une baisse de l'audience des supports médiatiques à Goma (Nord-Kivu) et à Bukavu (Sud-Kivu) mais aussi à Mbuji-Mayi (Kasaï oriental), au centre de la RDC.

Au total, l'étude a évalué l'impact de plusieurs supports (télévision, panneaux publicitaires, radio, SMS, banderoles, affiches, flyers, Internet, presse écrite et magazine) dans les sept villes du pays, en l'occurrence Kinshasa, Lubumbashi, Matadi, Kisangani, Goma, Bukavu et Mbuji-Mayi. Le constat est sans appel pour les trois dernières villes : à peine vingt pour cent d'audience en moyenne, même pour la télévision qui côtoie pourtant les quatre-vingt pour cent dans les autres villes du pays. « Goma, Bukavu et Mbuji-Mayi ont les plus bas scores que les autres villes. À Goma et Bukavu, l'audience de la télévision tombe. La même tendance est observée aussi pour les panneaux publicitaires. Dans notre analyse, nous expliquons que les gens ont d'autres préoccupations, d'ordre sécuritaire et économique. En effet, les gens sont peu portés à regarder la télévision en temps de conflit », a expliqué le général manager de Target, Serge Mumbu. Pour la faible audience de la télévision à Mbuji-Mayi et à la toute puissance de la radio, elle est



Serge Mumbu, général manager de Target, lors du débat avec la presse due principalement au problème de fourniture du courant électrique. D'une manière globale, l'étude a apporté bien des révélations sur les supports utilisés en RDC, les préférences des personnes sondées et les entreprises les plus appréciées par domaine, notamment en matière de publicité, de sponsoring, d'action sociale et de promotion. En effet, le secteur de la publicité a connu ces dernières années un véritable boom, avec l'arrivée des panneaux géants à travers les principales villes du pays. « Au niveau de l'audience des supports sur l'étendue de la RDC, il y a d'abord la télévision (65%) et les panneaux (47%). L'opérateur qui veut faire une communication de masse doit nécessaire-

ment se servir de la télévision et des panneaux ». Puis, vient la radio (34%) et les affiches. En tout dernier, au regard de leur faible audience d'une manière globale, il y a les flyers, les dépliants, l'Internet et la presse. Ceux-ci n'atteignent pas plus de 5% de la population.

Si un bon nombre d'entreprise ont recouru au moins une fois à la publicité pour positionner leur produit, par contre il manquait encore de statistiques fiables pour en mesurer l'impact possible sur les cibles. Cette étude a ainsi l'avantage de reposer en des termes clairs la problématique de la cible dans l'utilisation de ces supports pour éviter de passer à côté de nos objectifs en tant qu'entreprise. « Nous avons tenu à réaliser notre étude en milieu urbain. Il y a eu un questionnaire. Nous avons recouru à une interview face à face au domicile de l'interviewé. Nous avons ciblé des personnes âgées de 12 ans et plus. Pour Kinshasa, nous avons un échantillon de 1008 personnes. Quant au reste des villes, il y avait un échantillon de 420 personnes. Notre échantillonnage a été constitué selon la méthode de quota. La récolte a été faite du 1er au 14 avril 2013 ». Pour rappel, l'agence Target est spécialisée dans les études de marché et conseil en marketing.

Laurent Essolomwa

OMS

Publication des directives pour la prise en charge des traumatismes

Dans le but d'aider les agents de santé à traiter les conséquences des traumatismes et de la perte de proches sur la santé mentale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de rendre publics un nouveau protocole clinique et des lignes directrices

Selon un communiqué de l'OMS, grâce à ce nouveau protocole, publié en collaboration avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les intervenants en santé primaire seront en mesure d'apporter un soutien psychosocial de base aux réfugiés ainsi qu'aux personnes qui ont été exposées dans d'autres situations à un traumatisme ou à la perte d'un proche. « Les services fournis incluent l'aide psychologique de première urgence et la gestion du stress. Ils consistent également à aider les gens à trouver et à renforcer des méthodes positives d'adaptation et à mobiliser des soutiens sociaux », révèle le protocole de l'OMS. Force est de dire que les traumatismes et la perte de proches sont des événements courants. Lors d'une précédente étude menée par l'OMS dans vingt et un pays, plus de 10% des personnes interrogées ont indiqué avoir été témoins de violences; 18,8% ont été victimes de violences interpersonnelles; 17,7% ont connu des accidents et 16,2% ont vécu la guerre. Cependant 12,5% ont été témoins d'un traumatisme chez un proche. Ces statistiques qui vont croissantes, selon l'OMS, prouvent que les troubles mentaux sont courants. Malheureusement, ils sont généralement non traités. Face à l'ampleur de la situation, l'OMS a créé en 2008 le Programme d'action mondial pour la santé mentale en vue de renforcer les soins pour les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'usage de substances psycho-actives au moyen de protocoles thérapeutiques simples pouvant être utilisés par les médecins et les infirmiers qui prodiguent des soins de santé primaires. Ce protocole, indique le Dr Oleg Chestnov, sous-directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale, permettra aux intervenants en santé primaire de pouvoir désormais fournir des services de base conformes aux meilleures données factuelles disponibles. Ils sauront également déterminer quand rediriger les patients vers un traitement plus spécialisé.

Aline Nzuzi

MATERNITÉ DE KINTAMBO

Les accouchées sensibilisées sur l'allaitement maternel

Les bienfaits de l'allaitement maternel sur la santé de l'enfant ne sont plus à démontrer, puisqu'il est un élément par excellence pour la croissance et le développement de l'enfant.

La semaine mondiale de l'allaitement maternel célébrée du 2 au 9 août a pour thème « Soutenir l'allaitement maternel aux côtés des mères ». À l'occasion de ces journées, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a tenu personnellement à être aux côtés des accouchées de la maternité de Kintambo pour les encourager à pratiquer l'allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois.

« La pauvreté nous colle à la peau, tout le monde n'a pas l'argent pour acheter le lait maternisé. Raison pour laquelle il vous est recommandé d'allaiter le bébé jusqu'à l'âge de six mois. Le lait maternel est important pour la croissance de l'enfant. Il contient plusieurs éléments nutritifs, il est le premier vaccin que l'enfant reçoit », explique-t-il à ces femmes qui l'écoutent très attentivement. L'une d'elle a même sur le champ mis au sein son bébé pour prouver que le message du ministre de la Santé publique est bien reçu.

Le ministre de la Santé publique n'a pas hésité à remettre de l'argent à cette femme qui vient d'accoucher son troisième enfant pour avoir pratiqué l'allaitement maternel exclusif à son premier fils. Cette femme, approchant la trentaine, toute souriante témoigne: « Je reconnais que ce n'était pas facile de pratiquer l'allaitement maternel exclusif. Mais j'avais gagné ce pari. J'ai allaité exclusivement mon enfant au sein pendant six mois. Durant cette période, je n'ai rien ajouté à son régime alimentaire même pas de l'eau. Je ne lui ai donné que le sein, j'avais constaté que mon enfant ne tombait pas malade, il ne faisait pas la diarrhée. Il était toujours en bonne santé, il était aussi souple d'esprit ».

Il va sans dire que les femmes qui travaillent éprouvent d'énormes difficultés pour pratiquer l'allaitement maternel exclusif. À cette préoccupation, le ministre de la Santé publique leur demande d'avoir l'habitude d'extraire le lait maternel dans un biberon propre et le garder dans un endroit propre pour le donner au bébé quand il exprime le besoin.

En outre, il a recommandé aux entreprises, toujours dans le cadre de la promotion de l'allaitement exclusif au sein pendant six mois, d'aménager des espaces où les femmes pourront allaiter sans trop de difficultés leurs bébés.

A.Nz.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Bataille féroce pour le contrôle des terminaux africains

Un intérêt croissant est observé sur les pays de la côte africaine, particulièrement ceux qui ont l'avantage d'avoir des ports, mais l'enjeu dépasse cet espace géographique au point de pousser aujourd'hui la plupart des gouvernements du continent, y compris celui de la RDC, à réfléchir sur une gestion privée des ports fluviaux et maritimes.

Il s'agit de s'adapter aux nouvelles donnes internationales, a expliqué un analyste. En effet, la tendance actuelle est au développement des partenariats pour une meilleure gestion et une modernisation des ports et chemins de fer. Au regard de l'explosion du volume du trafic et des projections encore plus ambitieuses, le continent s'efforce à investir davantage dans la vitesse d'évacuation des marchandises, et cela conduit forcément à des défis importants à relever sur le plan de la logistique. Ces dix dernières années, l'essentiel des terminaux africains spécialisés dans les trafics conteneurisés ont basculé sous le contrôle des groupes. Parmi eux, le français Bolloré Africa Logistics qui assure les directions portuaires d'Abidjan, de Douala et tant d'autres ports africains.

La même intensité du trafic est signalée en Afrique centrale. Le port maritime de Pointe-Noire qui constitue un point de passage des marchandises destinées à d'autres pays

de la sous-région a vu son volume passé de 45 000 à 450 000 conteneurs entre 2002 et 2010, soit une hausse de 700%. Et d'ici à 2020, certaines projections informelles parlent d'un million de conteneurs, avec les nouvelles lignes maritimes entre Pointe-Noire et l'Amérique du Sud dont le Brésil. Des navires quittent aujourd'hui l'Asie pour atteindre directement la capitale économique du Congo-Brazzaville, la première escale. Le marché chinois à lui seul constitue un marché énorme et encourage nombre de pays à aménager d'autres ports minéraliers.

Bientôt, des navires chargés de plus de 14 000 conteneurs mouilleront dans les ports de la sous-région. Aussi l'accélération du rythme d'évacuation imposerait-elle la mise à niveau des ports secondaires pour la plupart fluviaux dont ceux de la RDC : Matadi et Boma. Et des atouts ne manquent pas à encourager cette prise de conscience des pays de la sous-région. En effet, l'Afrique centrale dispose du réseau le moins coûteux transporté par le fleuve, le chemin de fer, la voie maritime et les routes. Avec son projet d'érection d'un port maritime à Banana, la RDC se positionne comme un acteur sous-régional dans la nouvelle configuration des transports de l'Afrique centrale. Engagé dans un processus de parte-

nariat avec des privés, le pays n'a pas pu tirer tout le profit possible, en raison des résistances sociales, principalement le cas de la Société congolaise des transports et des ports (SCPT), l'ex-Onatra. Par contre, l'autre grande société des transports qui relie sept provinces, la Société nationale de chemin de fer du Congo, a pu avoir enfin accès à des financements extérieurs après l'arrivée d'un privé à sa tête. Elle est en train d'être relancée avec les nouvelles acquisitions, notamment les locomotives. Le pays est également engagé à fond dans la réhabilitation et modernisation de la chaîne de transport multimodal.

Dans cette effervescence, l'on remet sur la table le débat sur la nécessité de confier la gestion des ports à des structures privées mieux outillées. L'on fait même état d'un intérêt manifeste de Bolloré. Toutefois, les concertations se poursuivraient encore. Et à ce jour, aucune firme n'a gagné le marché qui n'est d'ailleurs pas encore ouvert. Comme les experts aiment à le rappeler, il n'est pas question de vendre l'ex-Onatra mais plutôt de s'assurer d'une meilleure gestion pour permettre à l'État de tirer les dividendes du chemin de fer Matadi-Kinshasa qui, jusqu'à un proche passé, renflouait encore la caisse de la société en dépit de l'état de vétusté des infrastructures.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Une équipe de l'Hôpital Biamba Marie Mutombo au home des vieillards de Kabinda

L'action menée dans le cadre de la journée dédiée aux parents a permis de desceller quelques problèmes cardiovasculaires et le diabète chez les pensionnaires de cet aspic.

Une équipe de l'Hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) est descendue dernièrement au home des vieillards de Kabinda, à Lingwala, où elle a assisté médicalement les personnes de troisième âge.

Sur place, le personnel de cette institution hospitalière a procédé à l'évaluation succincte de la santé des pensionnaires de cet aspic. Il a ainsi prélevé leurs paramètres vitaux ainsi que ceux qui permettent de déceler d'autres problèmes de santé en vue d'un suivi.

L'équipe conduite par le Dr Liaky a également effectué un travail psychothérapeutique en vue de remettre ces personnes de troisième âge à leur place et leur donner espoir sur leur importance pour leurs progénitures.

Des résultats

Dans le prélèvement des paramètres vitaux, l'équipe de l'HBMM a décelé, comme on pouvait s'y attendre chez des personnes d'un âge aussi avancé et dont tous les systèmes subissent le poids du vieillissement, quelques problèmes cardiovasculaires, le diabète ainsi que d'autres maladies. À en croire le médecin chef de cette

équipe qui était sur le terrain, le Dr Liaky, certains de ces cas devront être pris en charge par cette institution hospitalière dans le cadre du suivi. À l'issue de ce travail, des prescriptions ont été faites à certains des pensionnaires du home de vieillards de Kabinda. Cependant ceux qui ont présenté des problèmes nécessitant un suivi et une prise en charge un peu plus poussée ont été invités à se présenter aux installations de l'HBMM, dans la commune de Masina.

Au-delà de la prise en charge des pathologies

Ces actes de descente sur le terrain, note-t-on, démontrent à suffisance que l'HBMM ne prend pas seulement en charge les patholo-



Le promoteur de l'HBMM, Mutombo Dikembe/Photo Media Congo



Une salle d'opération de l'HBMM/Photo Media Congo

gies. L'institution médicale se rapproche, en effet, de la population qu'elle considère comme partenaire par des actes plus concrets. C'est dans cette optique que le Dr Liaky a souligné que ces actions sociales seront étendues vers d'autres auspices des vieillards et des personnes vulnérables. On rappelle que le 1er mai, une équipe de cet hôpital est descendue sur le terrain en vue d'effectuer un contrôle des signes vitaux à la population de la Tshangu. Cette opération organisée en partenariat avec le marché de la Liberté, dans le cadre des dix ans dudit marché, s'est passée à l'esplanade de ce grand espace de commerce.

Dans ce cadre, plus d'une centaine de personnes ont été contrôlées. Celles dont les cas ont nécessité un suivi ou des examens plus poussés ont été guidées vers l'hôpital pour ce faire.

Une enveloppe pour accompagner l'action

Les pensionnaires de ce home ont également bénéficié d'une enveloppe remise par l'HBMM en vue de leur permettre de subvenir à certains de leurs besoins. Tout en remerciant les responsables de cet hôpital et son initiateur, le basketteur Mutombo Dikembe, ces personnes de troisième âge ont souhaité la pérennisation de ces genres d'actions en vue de leur

permettre d'accéder à certains soins qui sont au-delà de leurs moyens et de leurs bourses.

Un pas en plus

Le responsable de l'équipe de l'HBMM, le Dr Liaky, a profité de cette occasion pour annoncer l'acquisition, par cette formation hospitalière, d'un lot de matériels comprenant une ambulance médicalisée ultramoderne, des incubateurs (couveuses), des seringues électriques, des armoires médicales, des monte-charges, des tables chauffantes pour bébé, etc.

De l'avis de ce praticien, ces nouveaux matériels commandés et réceptionnés, il y a quelques jours, vont permettre le renforcement des capacités de prise en charge des malades de cet hôpital et celles de son personnel.

La présence de l'équipe de l'HBMM au home de Kabinda a été visible par des tenues portées par les membres de la dite équipe et l'ambulance aux insignes de cette formation médicale disponibilisée pour cette action. Il en a été de même à l'esplanade du marché de la Liberté où ces marques visibles ont joué l'effet d'une trompette qui avait attiré la foule dont certaines composantes ont bénéficié des examens gratuits offerts par cet hôpital.

Lucien Dianzenza

VIE DES CLUBS

DCMP tirailé entre deux factions

En fin mandat, l'actuelle équipe dirigeante avec Antoine Musanganya est en conflit ouvert. Les deux anciens dirigeants du club Paul Kasembe et Valentin Tshinyama sont soutenus par la Cofondation du club et Me Taureau Ngombe.

Le Daring Club Motema Pembe de Kinshasa traverse certainement l'une des périodes les plus sombres de ces dix dernières années. Depuis que le club a pris l'option unanime de passer du statut d'association sans but lucratif (Asbl) à celui de société des personnes à responsabilité limitée (Sprl), une radicalisation sans précédent de la crise a été constatée en son sein. Actuellement, les Immaculés sont divisés en deux factions qui sont bien loin de s'unir selon le slogan de l'équipe



Antoine Musanganya

DCMP uni est imbattable.

Les deux factions ont organisé il y a quelques jours de manière séparée leurs mini-assemblées afin de

préparer l'assemblée générale ordinaire. La faction composée par Paul Kasembe, Valentin Tshinyama, alias TH, et d'autres anciens dirigeants du club soutenus par les sages de la Cofondation du club dont Me Taureau Ngombe Basoko, se sont retrouvés le 26 juillet à l'espace Me Taureau au quartier Yolo dans la commune de Kalamu, sous la présidence du duo Me Taureau et l'ancien administrateur, Jonas Mukamba Kadiata Nzemba. Au cours de cette réunion, Paul Kasembe et TH ont exprimé leur intention de postuler au comité de direction du club lors des élections qui sont imminentes car le comité



Paul Kasembe et Me Taureau Ngombe, sages du DCMP

dirigé par Antoine Musanganya est arrivé en fin mandat. Et ils se sont appuyés sur les déclarations publiques de Musanganya de ne plus postuler à la tête du DCMP.

Mais l'autre faction, conduite par Antoine Musanganya, l'évêque Pascal Mukuna, l'administrateur Olivier Bierlaire, a elle aussi organisé sa mini-assemblée dans la commune de Kasa-Vubu avec des décisions retentissantes. D'abord, la plénière de cette mini-assemblée a adopté la dissolution de la Cofondation, une structure définie dans les statuts du club. Par la suite, un mémo a été élaboré et accepté par cette mini-assemblée, déclarant inéligibles Paul Kasembe et Valentin Tshinyama, tous les deux présidents honoraires de la section

football des Immaculés ; ils ne sont pas éligibles et donc ne doivent pas figurer sur la liste des candidats à différents postes aux élections pour cette faction. Et cette mini-assemblée avait fixé l'organisation de scrutin pour le 7 août au stade Tata Raphaël.

La crise est donc à son comble au sein de cette équipe et s'est répétée sur les prestations sur le terrain. DCMP a fini le championnat national à la 4e position, loupant une place qualificative pour la Coupe de la Confédération. Des initiatives ont été prises pour le retour de la paix au sein du groupe, mais en vain. Et l'équipe pourrait débiter la saison 2013-2014 engluée dans une situation déprimante.

Martin Enyimo

Médias: libération du journaliste Célestin Dilenge

Après quatre jours de détention, le journaliste de Radio Mayi émettant au Kasai Oriental, Célestin Dilenge, a été libéré le 6 août vers 12 heures. Il était successivement détenu aux cachots de la police nationale congolaise de Miabi et de l'Agence nationale des renseignements de Mbuji-Mayi (chef-lieu de la province). Le journaliste a été relaxé grâce à l'intervention personnelle de la correspondante principale de l'ONG Journaliste en danger à Mbuji-Mayi. Il lui avait été reproché d'avoir diffamé un commandant de la police locale.

Jeannot Kayuba

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, Coupe d'Allemagne, 1^{er} tour

Remplaçant au coup d'envoi, Francky Sembolo est entré en jeu à la 84^e minute de la victoire de l'Arminia Bielefeld face à l'Eintracht Brunswick (2-1).

Angleterre, 1^{re} journée, 3^e division

Amine Linganzi Koumba, titulaire, et Gillingham débute leur saison par une défaite à domicile face à Colchester United (0-1).

Autriche, 4^e journée, 2^e division

Juhvel Tsoumou a été remplacé à la 79^e minute lors du match nul d'Hartberg sur le terrain de Kapfenberger (0-0).

Azerbaïdjan, 1^{re} journée, 1^{re} division

Qarabag l'emporte sur le terrain de l'Inter Bakou (2-1). Resté sur le banc Ulrich Kapolongo n'a pas participé à ce succès, tandis que Bruce Abdoulaye était titulaire et a été averti à la 90^e.

Belgique, 2^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Francis N'Ganga s'est distingué en fin de première période par un sauvetage opportun à la 42^e sur Lebbihi, puis deux centres aux 44^e et 45^e+1 à destination de Rossini, qui la met au-dessus de la barre, puis Milicevic, trop court.

Sans Blanstel Koussalouka, dont le départ est toujours souhaité par la direction, Courtrai est défait à Zulte-Waregem (0-1).

Belgique, 2^e division, 1^{re} journée

Sans Jean-Guy Wallemme, débarqué quelques jours avant cette première journée, ni Yannick Loemba, écarté du groupe pro en raison de ses velléités de départ, le White Star Woluwé bat Geel-Merhout (2-1).

Estonie, 21^e journée, 1^{re} division

Sans Prêche Mboundou, absent, Tammeka coule à domicile face au Sillamäe Kalev (0-3). Kalju et Allan Kimbaloula, titulaire et averti à la 67^e, prennent un point chez le Tallinna Kalev (1-1).

République tchèque, 3^e journée, 1^{re} division

Avec une passe décisive, un but et de multiples actions initiées, Franci Litsingi est l'artisan de la victoire du FK Teplice face au Dukla Prague (2-1). Passeur décisif à la 34^e minute, Litsingi a doublé le score, d'une reprise smashée du gauche, à la 61^e. Avec ce deuxième succès en trois matchs, Teplice est 3^e du championnat et Litsingi totalise déjà 3 buts et 1 passe décisive. Dzon Delarge, titulaire et remplacé à la 78^e, et le Slovan Liberec coulent chez le Mlada Boleslav (0-4).

Russie, 4^e journée, 1^{re} division

La crise perdure à Makhachkala où l'Anzhi de Christopher Samba, titulaire en défense centrale, s'incline face à Rostov (0-1). Et est désormais 13^e (sur 16) avec deux petits points et 8 longueurs de retard sur les leaders.

Suisse, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Igor Nganga, en phase de reprise, Aarau prend le point du nul à Thoune (2-2). Privé de Matt Moussilou, en instance de transfert, Lausanne concède le nul face aux Grasshoppers de Zurich (0-0).

Ukraine, 4^e journée, 2^e division

Sans Burnel Okana, placé à sa demande sur la liste des départs, Stal Alchevsk fait naufrage à Poltava (0-3). Malgré ce revers, Alchevsk est leader avec 9 points.

Camille Delourme

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL FÉMININ

Les quatre demi-finalistes sont connues



Des joueuses lors d'un match de football féminin. (©)

Le Club Espérance Mouchanga de Brazzaville (CESB) et Fleur du ciel de Pointe-Noire se sont joints à AC Léopards et au Football club féminin (FCF) la Source à l'issue des matchs de qualifications qu'ils ont respectivement disputés les 3 et 5 août au stade Massamba-Débat et Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie.

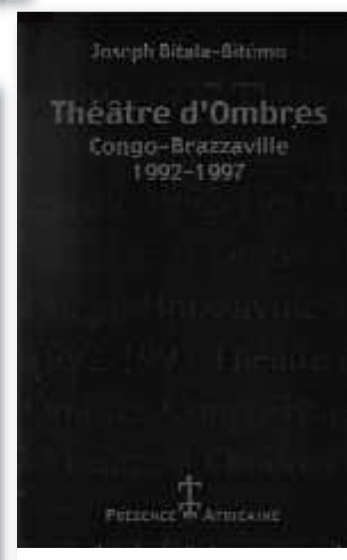
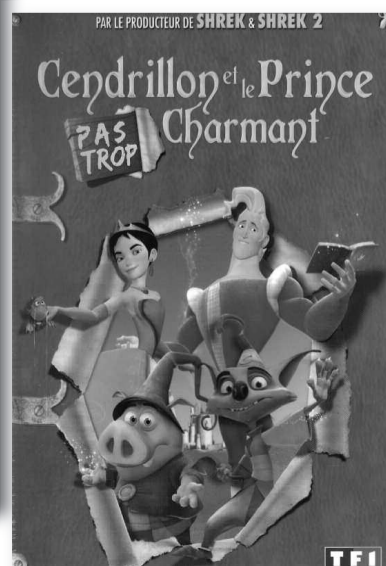
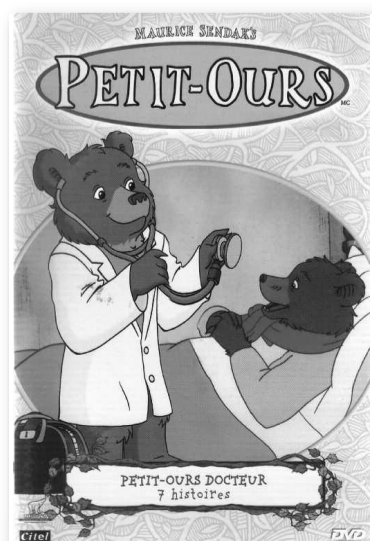
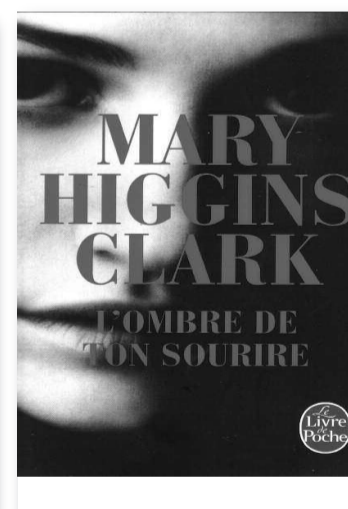
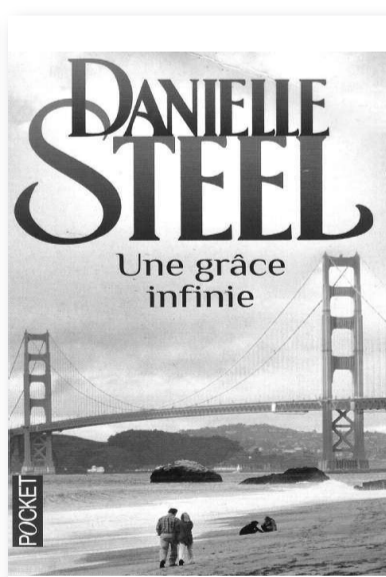
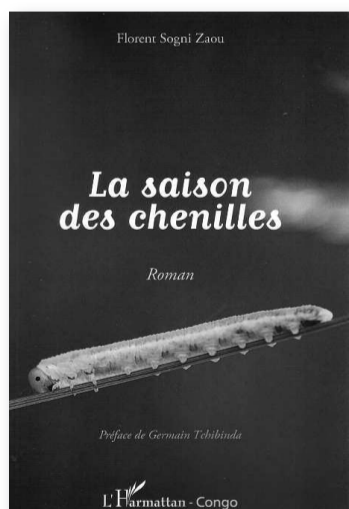
CESB a éliminé AC Colombe lors du match de qualification sur le score de 2-1 alors que Fleur du ciel laminait FC Porto de Dolisie dans ses propres installations sur le score sans appel de 7-0.

La première demi-finale aller entre La Source, finaliste de la dernière édition contre CESB, s'est jouée mardi à Brazzaville. La rencontre s'est soldée sur le score de zéro but partout alors que le match retour est prévu le 10 août. Cependant, la deuxième demi-finale opposera AC Léopards et Fleur du ciel à Pointe-Noire. Le match aller se jouera le 9 août au stade municipal et le retour après deux jours.

Notons que la finale de cette compétition des filles se jouera à Djambala dans le cadre des festivités du cinquante-troisième anniversaire de l'indépendance du Congo.

Charlem-Léa Legnoki

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



DIPLOMATIE

Le chef de l'État a reçu trois nouveaux ambassadeurs

Ihab Ahmed Akoserie Ahmed d'Égypte, Diane Louise Corner de Grande-Bretagne, et Manohar Ram d'Inde, ont remis, tour à tour, le 7 août au Palais du peuple, leurs lettres de créances à Denis Sassou N'Gusso.

Contrairement aux attentes des journalistes, aucune déclaration n'a été faite à la presse. Cependant, les diplomates ont, chacun, écrit un mot dans le livre d'or de la présidence de la République.

Congo-Égypte : des relations qui datent de 1964

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Égypte, qui a été le premier à s'entretenir avec le chef de l'État congolais, s'est dit honoré d'avoir présenté les lettres qui l'accréditent auprès des autorités congolaises et souhaité « bonheur et prospérité au peuple congolais » au nom du gouvernement de son pays. Avant d'être nommé en qualité d'ambassadeur au Congo, Ihab Ahmed Akoserie Ahmed occupait les fonctions de directeur général adjoint de la sécurité au ministère égyptien des Affaires étrangères. Le Congo et l'Égypte, il faut le rappeler, ont établi leurs relations diplomatiques en 1964. Cette coopération est régie par un accord de coopération économique, scientifique et technique, signé le 9 août de la même année, ainsi que par d'autres textes. En dépit de l'existence de ces accords et de l'institution d'une grande commission mixte de coopération entre les deux pays,



Denis Sassou N'Gusso et Ihab Ahmed Akoserie Ahmed. (© DR)

« Denis Sassou N'Gusso peut jouer un rôle important pour régler les conflits »

Reçue le 7 août par le chef de l'État congolais, la nouvelle ambassadrice britannique s'est entretenue avec la presse. Diane Corner a surtout présenté les axes de son action au Congo.

« Je suis très heureuse d'avoir été reçue par le président de la République. Nous estimons qu'il peut jouer un rôle important pour résoudre des problèmes sous-régionaux, et pour la recherche de solutions dans la région des Grands-Lacs. Nous espérons travailler ensemble sur ce plan », a déclaré l'ambassadrice. En outre, elle a rappelé le rôle que joue son pays dans la conservation de la biodiversité au Congo. La Grande-Bretagne, a-t-elle dit, souhaite renforcer les relations économiques avec le Congo. « Je pense qu'il y'a des possibilités d'approfondir nos relations économiques, car nous entretenons déjà de bonnes relations sur la forêt du Bassin du Congo. Nous travaillons avec la Norvège pour protéger cette forêt qui est très importante pour la biodiversité, mais également dans le cadre des changements climatiques. Nous sommes parmi les plus grands bailleurs de fonds dans ce domaine », a-t-elle précisé.

Répondant à la question de savoir si les opérateurs économiques britanniques s'intéressent au Congo, la diplomate a répondu par l'affirmative, expliquant qu'il y en a déjà de nombreux qui travaillent déjà dans le secteur pétrolier à Pointe-Noire, et qu'elle compte y aller pour se faire connaître.

Diane Corner a été accréditée ambassadrice britannique près la République du Congo, avec résidence à Kinshasa depuis avril 2013.

Yvette-Reine Nzaba

l'Égypte et le Congo entretiennent des relations qui ne favorisent pas une exploitation ration-

nelle de leurs potentialités économiques. Il existe néanmoins des secteurs dans lesquels le

Congo tire profit. C'est le cas de la formation, puisque le gouvernement égyptien octroie régu-

lièrement des bourses d'études aux étudiants et aux fonctionnaires congolais.

Congo- Grande Bretagne : 53 ans de relations diplomatiques

Pour sa part, l'ambassadrice britannique, dont le pays a établi les relations avec le Congo en 1960, a écrit : « J'aurai la charge d'approfondir l'excellence des relations qui existent entre le Congo et la Grande-Bretagne. » La coopération entre Congo et la Grande-Bretagne, qualifiée aujourd'hui de « timide » par les parties concernées repose sur un accord signé le 30 octobre 1982 à Londres et un accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements, signé le 25 mai toujours dans la capitale britannique. Diane Louise Corner a exercé plusieurs fonctions alternativement dans son pays et à l'étranger depuis son entrée au Foreign-Affairs en 1982. De février 2009 à ce jour, elle fut ambassadrice de Grande-Bretagne en Tanzanie et représentante permanente à la Communauté est-africaine.

Congo-Inde : une coopération à dynamiser

Manohar Ram, d'Inde a, quant à lui, noté qu'il aura comme « devoir de travailler à dynamiser la coopération bilatérale » pour l'intérêt des deux pays et de leurs peuples respectifs. Le diplomate indien a occupé plusieurs fonctions dans son pays et dans des missions à l'étranger. Depuis janvier, il est ambassadeur d'Inde en République démocratique du Congo.

Nestor N'Gampoula

PROCÈS DU 4 MARS

Les auditions des accusés démarrent ce jeudi

Au deuxième jour de cette audience criminelle, les avocats de la défense sont encore revenus sur les questions de forme. Selon eux, le procès du 4 mars ne relevait pas de la compétence de la Cour criminelle. Ils ont préféré qu'il soit renvoyé à la Cour suprême, s'appuyant sur l'arrêt du 28 novembre 2012. Après avoir examiné tous les recours en la matière et entendu tous les arguments, la Cour criminelle s'est dite compétente pour conduire le dossier.

L'autre préalable posé par la défense a porté sur la levée de l'immunité de secret-défense du colonel Marcel Ntsourou car selon eux, il est, jusqu'à ce jour, membre du conseil national de sécurité. La proposition a été approuvée par la cour sous réserve de la consultation des autorités compétentes. Le débat s'est poursuivi sur la récusation du président de la séance. Formulée à l'audience du mardi, celle-ci avait été rejetée par le ministère public au motif que

l'argumentaire n'était pas soutenu par des éléments juridiques pertinents. La cour a également procédé à l'interrogatoire oral de tous les accusés. Il a été question pour les accusés de reconnaître, ou non, les faits qui leur sont reprochés. Ces derniers ne les ont pas reconnus. Prenant la parole, le président de la cour a appelé toutes les parties en présence à faire preuve de lucidité car la société attend beaucoup des conclusions de ce procès.

Jean-Jacques Koubemba

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE VOLLEYBALL

Les finalistes sont connus

Les volleyball clubs DGSP, Espoir et Inter, versions cadette, junior, senior, hommes et dames, sont qualifiés pour l'ultime phase de la compétition qui se disputera aujourd'hui à Brazzaville.

Les finales, dans les différentes catégories des équipes ayant atteint cette étape du tournoi, se joueront au centre sportif de Makélékélé. Chez les cadets, DGSP s'opposera à Espoir. Les mêmes équipes, de la catégorie junior, vont également se mesurer en match final. Tandis qu'Inter va défier DGSP dans la version senior hommes. Là encore, les mêmes équipes vont s'affronter en finale dames.

Ces différentes formations tenteront donc d'inscrire l'édition 2013 des championnats nationaux de volleyball à 6 dans leur palmarès. L'épreuve ne sera pas facile, de part en part, d'autant plus que ces équipes ont des individualités ca-

pables de changer le cours de jeu d'une rencontre. Ils l'ont démontré lors des demi-finales.

À cette étape de la compétition, en effet, notamment chez les cadets, Espoir prenait le dessus sur AS Cheminots de Nkayi 2 sets à 0. Le malheur des Cheminots s'est prolongé dans la deuxième confrontation ayant opposé AS Cheminots de Pointe-Noire à DGSP. Cette demi-finale s'est soldée par une victoire de DGSP 2 sets à 1. Pourtant, les Cheminots de la ville océane avaient amorcé la rencontre avec détermination, au point de l'emporter à la première manche. Mais dans les minutes qui ont suivi, DGSP a pu déchirer le rideau défensif de l'AS Cheminots jusque-là infaillible. Ainsi, l'équipe a égalisé avant de prendre définitivement le dessus sur son adversaire.

Les seniors hommes de la DGSP ont suivi le chemin de la finale ba-

lisé par leurs cadets. Puisque dans cette version, l'équipe a imposé sa loi devant Espoir qui n'a pas fait mieux que courber l'échine 1 set à 3. Inter I et Inter II se sont, par ailleurs, mesurés dans la même catégorie. Inter I a cloué son concurrent 3 sets à 0, se faisant ainsi un chemin pour la finale face à DGSP. Les finales qui se joueront le 8 août sont donc décisives pour les favoris qui voudraient confirmer leur supériorité et les outsiders qui sont déterminés à déjouer les pronostics. La cérémonie de clôture de cette compétition connaîtra la participation des responsables de plusieurs entités sportives nationales, notamment ceux de la direction générale des Sports et du Comité national olympique congolais. Les responsables de ces instances seront donc témoins du sort des équipes qui vont se mesurer pour le sacre national.

Rominique Nerplat-Makaya